



Rapport des résultats 2013

Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les Départements de l'Atacora et la Donga (FAFA/AD)

BEN0902011



ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	8
1.3.1 <i>Pertinence</i>	8
1.3.2 <i>Efficacité</i>	9
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	9
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	10
1.4 CONCLUSIONS	10
2 MONITORING DES RESULTATS.....	12
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	12
2.1.1 <i>Contexte général</i>	12
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	12
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	12
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	13
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	14
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	14
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	17
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	18
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	18
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	20
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	22
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	22
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	26
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	27
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	28
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	28
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	29
2.5.3 <i>Analyse du progrès réalisé</i>	30
2.6 THEMES TRANSVERSAUX	31
2.6.1 <i>Genre</i>	31
2.6.2 <i>Environnement</i>	31
2.7 GESTION DES RISQUES.....	33
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	35
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES	35
3.2 RECOMMANDATIONS	35
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES	36
4 ANNEXES	37
4.1 CRITERES DE QUALITE.....	37
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	41
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	43
4.4 APERÇU DES MORE RESULTS.....	43
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M).....	44
4.6 RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	47
4.7 ANALYSE DES AUTOEVALUATIONS DES UNIONS REGIONALES DES COOPERATIVES	48
4.8 SITUATION DES CONTRATS SIGNES.....	51
4.9 RESULTATS DU DISPOSITIF DE PRE COLLECTE ET VENTE GROUPEE ANACARDE	52

4.10	RESULTATS DU DISPOSITIF DE PRE-COLLECTE ET VENTE GROUPEE DE RIZ.....	53
4.11	RESULTATS DE L'ACHAT GROUPEE ET VENTE DES INTRANTS MARAICHERS.....	54
4.12	ANALYSE DES MICROPROJETS.....	55
4.13	ANALYSE DES ACCORDS D'EXECUTION.....	60
4.14	ACTIVITES REALISES DANS LE CADRE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE	64

Acronymes

ABSSA	Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments
AD	Atacora - Donga
AE	Accord d'Exécution
AF	Accord de Financement
AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
AG	Administrateur Gestionnaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AJ	Assistant junior
AT	Assistant technique
AT/Comm	Assistant technique d'appui à la commercialisation
AT/OP	Assistant technique d'appui aux organisations professionnelles
ATR/OP	Assistant technique Responsable pour l'appui aux organisations professionnelles
AT/SE	Assistant technique d'appui au Suivi et Evaluation
CA	Conseil d'Administration
CARDER	Centre Agricole Régional de Développement Rural
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CCRB	Comité de concertation des riziculteurs du Bénin
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole (MAEP)
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole (MAEP)
CRA	Comité Régional d'Approbation
CTB	Agence Belge de Développement
CVPA	Coopérative Villageois de Producteurs d'Anacarde
DRC	Direction de la Réglementation et du Contrôle
FAFA/AD	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans l'Atacora-Donga
FAIA	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FoDeFI	Fonds de Développement Filières
FoReVA	Fonds Régional de Vulgarisation Agricole
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – Agence allemande de coopération internationale
IMF	Institution de Micro Finance
IF	Inspection Forestière
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MiP	MicroProjet
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PDC	Plan de Développement Communal
PPP	Partenariat Public Privé
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTOS	Plateforme Technique d'Orientation et de Suivi
R/UFR/AD	Responsable Unité Fonctionnelle Régional du programme Agriculture

SE	Suivi-Evaluation
UCCPR	Union Communale des Coopératives des Producteurs de Riz
UFR/AD	Unité Fonctionnelle Régional du programme Agriculture de l'AD
URCooPMA	Union Régionale des Coopératives Maraichers
URCPA	Union Régionale des Coopératives des Producteurs d'Anacarde
URCPR	Union Régionale des Coopératives des Producteurs de Riz

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements de l'Atacora-Donga (FAFA/AD)		
Code de l'intervention	BEN 09 020 11		
Localisation	Natitingou ; Région Atacora/Donga		
Budget total	Contribution	Euro	FCFA
	Belge	5.500.000	3.607.763.500
	Béninoise	190.561	125.000.000
	Total	5.690.561	3.732.763.500
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)		
Date de début de la Convention spécifique	13-08-2010		
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	16-09-2010		
Date prévue de fin d'exécution	15-09-2015		
Date de fin de la Convention spécifique	13-08-2016		
Groupes cibles	Les acteurs directs (organisations des) producteurs, transformateurs et commerçants des filières riz, maraîchage et anacarde Les opérateurs privés en amont et en aval de ces filières ; Le Centre Régional de Promotion Agricole Atacora/Donga		
Impact ¹	La sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale de l'Atacora-Donga, associés aux filières agricoles riz, anacarde et maraîchage, sont améliorés de manière durable dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières agricoles.		
Outcome	La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorées dans les départements de l'Atacora-Donga.		
Outputs	Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles.		
	Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable		
	Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation.		
Année couverte par le rapport	2013		

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

Contribution belge en milliers d'euro

	Budget (1000 Euro)	Dépenses (1000 Euro)		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2013
		Années précédentes	Année 2013		
Total	5.500	2012 : 1.210 2011 : 761 2010 : 215	1.228	2.085	62%
Output 1	601	299	211	91	85%
Output 2	1.379	643	316	420	70%
Output 3	512	114	200	198	61%
Réserves	93	0	0	93	0%
Fonctionnement	2.915	1.131	501	1.283	56%

Contribution belge en milliers de FCFA

	Budget (1000 FCFA)	Dépenses (1000 FCFA)		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2013
		Années précédentes	Année 2013		
Total	3 607 764	1 433 922	805 515	1 367 670	62%
Output 1	394 230	196 131	138 407	59 692	85%
Output 2	904 565	421 780	207 282	275 502	70%
Output 3	335 850	74 779	131 191	129 879	61%
Réserves	61 004	0	0	61 004	0%
Fonctionnement	1 912 115	741 887	328 634	841 593	56%

Contribution béninoise en Fcfa

Articles	Activités	Crédit 2013	Exécution 2013	Ecart
Art.61	Dépenses de personnel	2.500.000	1.800.000	700.000
Art.62	Achat biens & services	5.000.000	4.982.848	17.152
Art.63	Acquisition, construction et grosses réparations	40.000.000	0	40.000.000
Art.24	Acquisition et grosses réparations (motos, tricycles, pick_up)	52.500.000	51.278.500	1.221.500
Total		100.000.000	58.061.348	41.938.652

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le projet s'inscrit parfaitement dans la politique nationale agricole à travers son ancrage au MAEP et son lien avec le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole. Les trois filières soutenues par la FAFA/AD vont parti des 9 filières retenues dans le PSRSA. Le lien entre la FAFA/AD et le PSRSA peut se présenter ainsi :

Axes du PSRSA	Output / Résultats de la FAFA/AD	Activités concrètes
Renforcement de la disponibilité et de l'accessibilité aux semences de qualité	Les OPA améliorent leur organisation ainsi que les services à leurs membres	Financement des projets de production de semences de riz. Appui à la formation et à la certification des semences (riz, anacarde) par le DRC/CARDER
Renforcement de l'accessibilité aux intrants		Appui à la mise en place des dépôts d'intrants maraichers
Mécanisation des activités agricoles adaptée et accessible		Financements d'équipement agricole
Mise en place de financements adaptés et accessibles	Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation.	Opérationnalisation du FoDeFI
Amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles et aux innovations technologiques		Opérationnalisation du FoReVA
Développement et opérationnalisation des aménagements agricoles		A travers les interventions d'autres PTF (PADA, GIZ,..)
Sécurisation et gestion de l'accès au foncier		A travers les interventions d'autres PTF (GIZ,..)
Facilitation de l'accès aux marchés	Les producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices	Activités d'achat et de vente groupée (riz, anacarde et maraichage) ; Mise en place de la table filière « riz » ; Certification « bio » des noix d'anacarde Voyages d'études et participation aux foires et conférences (inter)nationales
Professionnalisation des exploitations de type familial et, promotion des grandes exploitations et de l'entrepreneuriat agricole	Les OPA améliorent leur organisation ainsi que les services à leurs membres	Organisation et structuration des coopératives. Services d'Appui techniques et de financement.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

La réalisation de la plupart des outputs est en bonne voie. L'organisation et la structuration des groupements en coopératives conformément à la loi OHADA a permis d'avoir dans la zone d'intervention 84 coopératives de producteurs d'anacarde, 146 coopératives de producteurs de riz et 105 coopératives de maraîchers. Ces coopératives fonctionnent convenablement et sont en voie d'immatriculation.

Pour les faïtières régionales, la fonctionnalité des unions régionales de coopératives a augmenté dans les trois filières comme montre les scores des auto-évaluations ([annexe 4.7](#)). Les services aux membres ont été diversifiés d'avantage (services eau, services d'appui technique, service d'entretien, fourniture d'intrants, etc..) et plus rapprochés aux membres par le développement des services d'achat et vente groupée par les coopératives de niveau communal.

Des nouveaux marchés et débouchés ont été développés grâce à l'organisation de la vente groupée (riz, anacarde) et surtout au processus de certification « BIO » (anacarde).

Les promoteurs des microprojets ont vu leurs revenus augmenter ([annexe 4.12](#)), ont acquis des connaissances techniques de production et ont plus de notions de faire des analyses économiques de leurs exploitations.

La non-atteinte de certains des résultats attendus, est surtout due aux contraintes observées au niveau des partenaires dans la mise en œuvre des accords d'exécution. Ces contraintes sont pour la plupart liées à l'indisponibilité des partenaires du fait de multiples activités et accords avec d'autres partenaires. Le CARDER/AD souffre aussi d'un personnel pour la majorité en fin de carrière avec des départs à la retraite avec des conséquences pour l'atteinte du résultat 3. L'augmentation du personnel des Unions de producteurs n'est pas toujours une option pour des raisons de durabilité et d'auto prise en charge.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Les ressources et actions sont globalement gérées de manière efficiente. Un taux d'exécution acceptable de 92% a été atteint. Le taux d'exécution du budget général s'élève à 62% ([Annexe 4.5](#)). Le projet est à 40 mois d'exécution sur 60 soit à 66% du temps de mise en œuvre.

Quant à la gestion administrative et financière des difficultés ont été constatées, notamment des retards dans l'alimentation des comptes mais aussi dans les justifications des avances. Les demandes d'appui adressées à la représentation ne sont pas toujours satisfaites dans les délais souhaités. Il en est de même pour les signatures par la CAA à Cotonou.

La plupart des activités commencent dans les délais mais l'exécution et finalisation peut prendre plus de temps que prévu du fait des procédures de passation de marchés et de l'indisponibilité des partenaires. Plusieurs marchés ont été infructueux (trop peu de soumissionnaires, prix élevés,..).

Il n'existe pas une réelle concertation entre les PTF, les structures étatiques et privés pour une harmonisation des interventions. La plupart des modalités d'intervention sont déjà fixées au moment de la formulation des projets et il existe une faible marge de manœuvre de changement pour les « exécutants » au niveau régional. Pour ce qui concerne l'appui aux (organisations) des bénéficiaires, la faible/absence de communication entre partenaires augmente les risques de double emploi et d'utilisation non efficiente des ressources humaines et financières (multiples rapports, pas de mutualisation du personnel des organisations, etc.)

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

La durabilité du projet est garantie par l'implication, la responsabilisation et le renforcement des compétences des structures nationales à travers les signatures des AE avec le CARDER, la CCIB et l'INRAB. Pour ce qui concerne la gestion de FoDeFI et de FoReVA, leur transfert graduel dans le FNDA est prévu à terme. Une ligne budgétaire a été prévue dans le budget annuel du CARDER pour le fonctionnement du mini-laboratoire.

Pour ce qui concerne les appuis aux unions de coopératives de niveau régional (UR) nous constatons encore un faible esprit entrepreneurial à cause des multiples PTF qui les subventionnent. Les cotisations des membres ne permettent pas pour le moment une autonomie financière. Cependant, grâce au renforcement des leurs capacités, le développement des services aux membres et l'augmentation de l'effectif, il y a eu une amélioration des ressources propres.

Les coopératives de niveau communal rendent des services d'achat et vente groupée avec des bénéfices intéressants pour les membres. Les fonds de roulements sont reconstitués chaque année. Les bénéfices permettent la prise en charge partielle des dépenses.

La plupart des microprojets est financièrement durable. Il s'agit surtout des microprojets de production de (semences de) riz et de maraichage exécutés par les opérateurs individuels. Les microprojets financés pour les groupements de transformation ont plus de difficultés de maintenir leurs activités à cause de la faible rentabilité, le besoin en fonds de roulement relativement élevé dans une période courte et la compétition avec les unités de transformation.

Les microprojets de commercialisation sont souvent des activités de financement des moyens de transport et de magasins de stockage. La durabilité dépend des capacités de gestion de ces équipements et infrastructures par les coopératives.

1.4 Conclusions

Le projet s'inscrit dans les politiques et orientations nationales. Il est en phase pour ce qui concerne l'exécution financière. 62% du budget global a été dépensé après 40 mois d'exécution soit 66% du temps de mise en œuvre du projet.

Des résultats tangibles ont été atteints en termes d'appui à la structuration des filières, l'organisation, fonctionnement des coopératives et le développement des services adaptés. Les services aux membres ont permis d'améliorer l'accès aux marchés, d'augmenter les revenus et d'avoir un meilleur accès aux intrants. Le fonds de

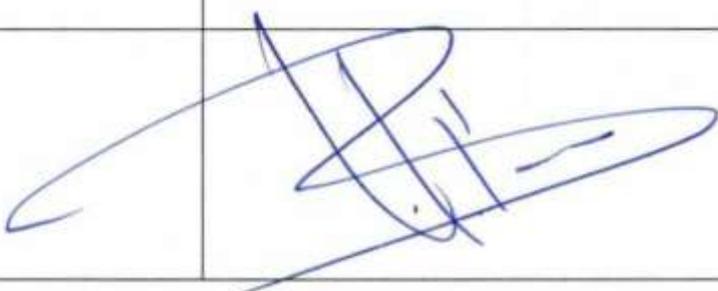
développement de filières finance des microprojets et des projets d'entrepreneuriat agricole qui contribuent à une augmentation de la production /rentabilité des activités et une amélioration des revenus. Des contrats de commercialisation ont été signés et respectés.

Les risques sont surtout situés au niveau de la durabilité des services rendus par les unions des coopératives de niveau régional. Les dépenses sont souvent élevées (personnel, bâtiments, logistiques,...) et les recettes réduites (cotisations et adhésion des unions des coopératives communales et les commissions sur les services). Pour le moment les unions fonctionnent grâce aux interventions des PTF. L'esprit entrepreneurial des coopératives et leurs unions doit être renforcé.

Le rôle régalién du CARDER a été renforcé par un appui (formation des agents du CARDER) à l'application de la loi OHADA pour ce qui concerne la structuration des organisations en coopératives. Les dispositifs FoDeFi et FoReVA fonctionnent sous l'autorité du CARDER. Un mini laboratoire a été construit et équipé pour permettre le contrôle de la qualité sanitaire et phytosanitaire des produits. Les formations des agents a eu lieu et va permettre de commencer les prélèvements et analyses en 2014. Cependant, la disponibilité des agents des structures nationales (retraite sans remplacements, multitude partenaires,...) pose problème lorsqu'on veut garantir un service de qualité.

Il n'existe pas une vraie concertation /harmonisation entre les PTF. Les cadres de concertation sont organisés mais sans réelle harmonisation des modalités d'intervention ou d'alignement aux orientations stratégiques nationales/régionales.

Les procédures de marchés publics ralentissent l'atteinte des résultats dans le délai à cause du faible nombre des prestataires qui postulent pour les marchés du Nord (beaucoup de marchés infructueux).

Fonctionnaire exécution nationale ² Amadou Ali BARASOUNON	Fonctionnaire exécution CTB ³ Wilma Frouke BAAS
	

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'année a été marquée par la fusion du projet FAIA/AD avec le projet FAFA/AD (désormais dénommé Unité Fonctionnel Régional, UFR/AD) pour une meilleure cohérence et synergie entre ces projets dans le cadre du « Programme Agriculture ». Pour ce faire, les responsabilités des premiers trois résultats de la FAIA (renforcement des capacités des communes, investissements communaux et le renforcement des opérateurs privés) ont été transférées vers l'UFR/AD pour ce qui concerne les actions dans l'AD. Ces nouvelles responsabilités ont nécessité une réorganisation en termes de gestion des ressources humaines et financiers entre FAIA et FAFA/AD et à l'interne de FAFA/AD.

Les conditions climatiques ont négativement impacté les rendements et productions de la région Atacora/Donga. Les pluies ont été irrégulières au cours de la campagne et se sont aussi précocement arrêtées, ce qui a influé négativement surtout le rendement de riz.

Le personnel du CARDER/AD a été beaucoup sollicité pour la filière cotonnière notamment pour la finalisation du processus de structuration à tous les niveaux (Communal, Régional et National). En outre, certaines usines d'égrainage de Coton de la région n'ont pas fonctionné et les problèmes de transport ont été observés à cause de la grève des transporteurs. Cette situation a occasionné un retard dans l'enlèvement du coton de la région et a nécessité une forte mobilisation du personnel du CARDER. Ceci a joué sur l'atteinte des résultats des filières soutenues dans le cadre du programme qui sont conjointement exécuté avec le CARDER.

2.1.2 Contexte institutionnel

L'ancrage du volet régional au niveau du MAEP avec une forte implication du CARDER est toujours pertinent du fait qu'il s'agit d'un projet agricole d'appui aux filières (cf. 1.3.1). En effet, l'ancrage et implication permettent l'appropriation des résultats par le Ministère et leur utilisation dans l'élaboration des politiques et stratégies régionales et nationales. Cependant des défis quant à la mobilité et la disponibilité du personnel des structures étatiques ne permettent pas toujours d'avoir des résultats à court terme. La collaboration dépend aussi fortement de la dynamique et capacité du personnel en place. Le CARDER est impliqué dans une multitude de projets et programmes et a du mal à coordonner et à satisfaire tous ces interventions ayant chacune ces exigences de résultats, de rapportage, de justification des dépenses et de circuits de communication.

En 2013 un nouveau directeur régional du CARDER a été installé ce qui a créé une nouvelle dynamique dans la concertation avec les PTF ainsi que, dans l'implication du CARDER dans les activités du projet en général et en termes de suivi des accords d'exécution signé avec le CARDER en particulier.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

La FAFA/AD est en train d'être inséré de façon graduelle dans le programme agriculture de la CTB avec la fusion des résultats de toutes les interventions dans un cadre logique unique. Ceci crée des opportunités pour le projet en termes de synergie d'action pour un réel développement du secteur Agricole et des filières riz, maraichage et anacarde. A titre d'exemple, il est attendu plus de synergie en matière de financement du secteur agricole (financement des microprojets et projets d'entrepreneuriat agricole et entre

investissements publics/privés orientée vers le « marché »). Il est également attendu un meilleur lien entre les actions de niveau national et régional en lien avec les rôles régaliens des partenaires publics et leurs politiques agricoles. Les outils de rapportage, de suivi évaluation et de gestion financière harmonisés, vont permettre une meilleure visibilité de l'ensemble des résultats. Cependant il y a risque de ralentissement dans l'atteinte des résultats par une lourdeur de procédures, si les modalités/méthodes d'intervention et les responsabilités ne sont pas bien clarifiées. Les adaptations à faire devront tenir compte des contextes spécifiques des unités.

Plusieurs Partenaires Techniques et Financiers et ONG sont actifs dans la région et appuient le même groupe cible et/ou filières. Cela nécessite une concertation, harmonisation et spécialisation des appuis plus poussée pour une meilleure efficacité de l'aide publique.

2.1.4 Contexte HARMO

Trois cadres de concertation ont été organisés par le CARDER et ont permis un échange entre intervenants du secteur agricole sur leurs interventions, résultats atteints et problèmes rencontrés. Différentes recommandations ont été formulées dans le cadre de l'élaboration d'une cartographie des intervenants ainsi que sur les rôles et liens des différents cadres de concertations existants dans la région.

Les cadres de concertations n'aboutissent pas encore à une adaptation formelle des stratégies en vue d'une harmonisation des modalités d'interventions. Ceci est dû au fait que le niveau de décision pour les différents intervenants se situe souvent au niveau national et pas au niveau régional. La rigidité des procédures de chaque PTF ne permet pas une adaptation. Certains PTF ne participent pas aux cadres de concertation, ils rendent compte aux chefs hiérarchiques de leur projet et pas au CARDER. Un lobbying est à faire au niveau national pour permettre des interventions adaptées et flexibles selon le contexte de chaque région sous coordination des CARDER.

Les concertations entre PTF ont cependant abouti au financement commun de FoDeFI et FoReVA avec la GIZ et la CTB.

Le CARDER prend de plus en plus de responsabilité pour les résultats du programme. En 2013, cinq Plateformes Technique d'Orientement et de Suivi (PTOS) ont été organisés et présidés par le CARDER. Ces PTOS ont permis d'orienter, suivre, et d'approuver les rapports et plans annuels/trimestriels de la FAFA/AD ainsi que les AE/AF et manuels.

Les activités dans le cadre de présélection, d'attribution et de suivi des microprojets et projets d'entrepreneuriat privé ont été assurées par des comités de sélection et analyse présidés par le CARDER de niveau régional comme communal. Les activités d'appui à la structuration et immatriculation des coopératives sont également totalement assurées par le CARDER.

Les négociations sont en cours pour que les activités de contrôle des produits végétaux et phytosanitaires puissent commencer en 2014.

Dans le cadre de la construction du programme agriculture, l'ancrage/responsabilité formel doit être cherché avec le CARDER, la préfecture et les communes.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome: La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorées dans les départements de l'Atacora-Donga.					
Indicateur	Valeur de la <i>Baseline</i> (2011) /source plans filières	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale 2015
Le rendement moyen (kg/ha) annuel par spéculation dans la région de l'Atacora/Donga augmente d'ici 2015 de : Riz 10% ; Anacarde 10% ; Tomate, Piment et Chou Pomme de terre et Oignon (6%)	Riz : 2 978 Anacarde : 300 Tomate : 7 276 Piment : 783 Oignon : 15 000 Chou : 17 640 Pomme de terre : 14 000	Riz : 2 969 (0 %) Anacarde : ND Tomate : 7 300 (1%) Piment : 1 758 (-2%) Oignon : 11 000 (-27%) Chou : 20 496 (+16%) Pomme de terre : 14.333 (+2%)	Riz : 2 588 (-12,8%) Anacarde: 296 (-1%) Tomate : 7 333 (+0,5%) Piment : 1 197 (-31,9%) Oignon : 11 369 (+3,4%) Chou : 9 276 (-54,7%) Pomme d T : 7 241 (-49,5%)	Riz : +5% Anacarde: +5% Tomate : +3% Piment : +3% Oignon : +3% Chou : +3% Pomme de Terre : +3%	+10% +10% +6% +6% +6% +6% +6%
La production annuelle par spéculation dans la région de l'Atacora/Donga augmente d'ici 2015 de : Riz 15% ; Anacarde 10% ; Tomate, Piment et Chou Pomme de terre et Oignon : 20%	Riz : 56 971 Anacarde : 9 500 Tomate : 15 834 Piment : 4 061 Oignon : 40 Chou : 400 Pomme de terre : 50	Riz : 58 133 (2%) Anacarde : ND Tomate : 17 647 (11%) Piment : 4 296 (6%) Oignon : 143 (257%) Chou : ND Pomme de terre : 129 (158%)	Riz : 53 223 (-8,4%) Anacarde : 7 537 (-21%) Tomate : 25 160 (+42,6%) Piment : 2 293 (-46,6%) Oignon : 206 (+44,1%) Chou : 624 (+56%) Pomme de terre : 178 (+38%)	Riz : +5% Anacarde: +4% Tomate : +10% Piment : +10% Oignon : +10% Chou : +10% Pomme de Terre : +10%	+15% +10% +20% +20% +20% +20% +20%

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les conditions climatiques ont négativement impacté le rendement et la production du riz dans la région Atacora/Donga. Les pluies ont été irrégulières au cours de la campagne et se sont aussi précocement arrêtées, ce qui a influé négativement sur les niveaux de rendement dans certains périmètres rizicoles (cycle non bouclé).

Les rendements ainsi que les productions de la tomate et de l'oignon se sont accrus en partie grâce à l'amélioration de l'accessibilité aux intrants spécifiques à ces cultures. En effet, la mise en œuvre de l'Accord d'exécution « fourniture intrants » a permis l'installation de six (06) boutiques d'intrant dans les zones de forte production maraîchère rendant ainsi disponibles les semences certifiées, les engrais de qualité et les produits phytosanitaires homologués.

La chute du rendement et de la production du piment est essentiellement due à des attaques parasitaires enregistrées au cours de la campagne.

Il s'agit des attaques :

- de la mouche blanche vecteur de la virose TYLC (tomato yellow leaf crop) virus qui a décimé une bonne partie des superficies ;
- des souches résistantes de nématodes et d'aleurodes sur des jardins de contre saison.

Une mission du laboratoire de la protection des cultures de la Direction de l'Agriculture (DAGRI/MAEP) organisée par le projet a formulé un nombre de recommandations qui ont permis de sauver un certain nombre de sites.

Le rendement de la pomme de terre a chuté pour des raisons liées au choix des variétés et au retard dans la livraison des semences. Sur neuf (09) variétés de pomme de terre livrées avec retard, seules trois (03) étaient adaptées aux conditions locales. De même, dans les communes ayant embrassé la culture de pomme de terre durant la campagne 2012 (Djougou, Bassila, Boukombé...), les rendements ont été faibles (inférieur à 3000kg/ha) du fait de la faible technicité des producteurs. Les augmentations de production enregistrées s'expliquent par l'extension des superficies emblavées.

Les données sur l'anacarde ne sont pas collectées par le ministère de l'Agriculture. Une estimation de la production de 2013 est faite à travers les données de commercialisation par le circuit de commercialisation de l'URCPA.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome :

Résumé Outputs :

1 : Les OPA améliorent leur organisation ainsi que les services à leurs membres.

2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices.

La structuration et l'organisation des OPA permettent la mise en place par ces dernières des services orientés vers l'augmentation de la production (approvisionnement en intrants, appui conseil, eau, entretien des plantations) et des revenus (commercialisation : achat et vente groupés).

Le financement de microprojets (MiP) et projets entrepreneuriat agricole (PEA) à travers le Fonds de Développement des Filières (FoDeFi) facilite l'accès aux intrants, à l'équipement et au renforcement des capacités techniques.

Les infrastructures de stockage permettent un meilleur conditionnement des produits et évite leur bradage.

<p><i>3 : Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcées dans leurs compétences régaliennes.</i></p>	<p>Le renforcement des liens (contractualisation, concertation) entre les acteurs filières permet de négocier des meilleurs prix et de fournir des produits conformes aux normes de qualité demandées sur le marché.</p> <p>Les appuis techniques aux producteurs à travers les animateurs mise en place par les Unions et les agents d'appui conseil de proximité permettent un meilleur respect des itinéraires techniques.</p> <p>Le contrôle de la qualité des semences et produits phytosanitaires par la Direction de la Règlementation et du Contrôle (DRC) assure une meilleure disponibilité des semences et intrants de qualité, ce qui a un effet positif sur les rendements.</p> <p>La vulgarisation des résultats de la recherche à travers le FoReVA et INRAB permet une adoption plus rapide et de masse des bonnes pratiques de production avec des effets sur les rendements (quantitativement et qualitativement).</p>
<p><i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :</i></p>	<p>Le progrès réalisé est plutôt visible dans l'augmentation de la production que dans les rendements. Les réformes entreprises dans les filières attirent de nouveaux producteurs qui contribuent à l'augmentation des productions d'année en année. Mais leur technicité étant faible, cela affecte négativement le rendement moyen. Le rendement dépend aussi de la conjonction de plusieurs facteurs non maîtrisés tels : la pluviométrie, la disponibilité des intrants (semences, engrais) en qualité/ quantité et à de bons prix de la main d'œuvre. La conséquence est que les rendements sont très variables d'une année à une autre.</p> <p>Afin de mieux contrôler les facteurs ci-dessus énumérés, des actions portant sur les services aux membres devraient être consolidées, notamment ceux ayant trait à la maîtrise de l'eau, à l'approvisionnement des boutiques d'intrant, etc.</p>
<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>La variabilité climatique et les attaques parasitaires qui ont influencé énormément les rendements et productions.</p> <p>La disponibilité des intrants qui est régulée par l'Etat. La quasi-totalité des intrants a été attribuée aux producteurs de coton.</p> <p>La subvention du riz par l'Etat agit sur l'équilibre des marchés au détriment des producteurs.</p> <p>Fiabilité et disponibilité des données collectées par le CARDER.</p>
<p><i>Résultats inattendus :</i></p>	

2.2.3 Impact potentiel

Nonobstant la variabilité climatique et les problèmes d'accès aux intrants, nous pensons que le projet aura à terme un impact positif sur la sécurité alimentaire, pour les raisons suivantes :

- Les formations techniques permettront aux producteurs de faire mieux face aux variabilités climatiques ;
- Les services liés à l'approvisionnement en intrants et produits phytosanitaires sera petit à petit étendu dans les communes avec des effets sur le rendement mais aussi les volumes produits ;
- Les expériences de ventes achats groupés se sont révélées très rentables et intéressent de plus en plus des institutions financières. L'implication attendue de ces dernières dans le financement des filières sera un levier pour les filières appuyées par le projet ;
- La fonctionnalité des coopératives et leur organisation autour de services, élément essentiel de durabilité, s'améliorent grâce aux activités du projet (appui conseil, intrants, vente/achat groupée, financement des leurs activités).

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

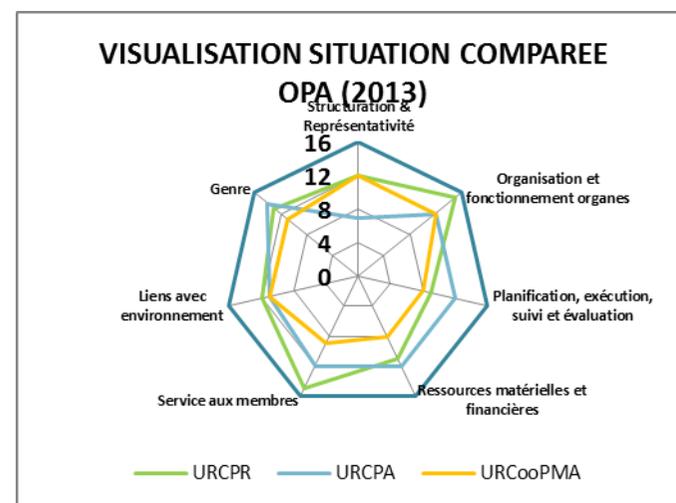
Output 1 : Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles.						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale 2015	
Le niveau de fonctionnalité des OPA régionales, augmente d'au moins de 30% d'ici 2015 (mesuré avec l'outil d'auto évaluation)	URCPA :54,46% URCPR :48,21% URCooPMA :48,21%	URCPA :62,50% URCPR :58,92% URCooPMA :52,67%	URCPA :71% URCPR :78% URCooPMA :67%	URCPA :65% URCPR :65% URCooPMA :65%	URCPA > 80% URCPR > 80% URCooPMA > 80%	
Le nombre de membres en règles (adhésion et cotisations) vis-à-vis leur coopérative villageoise est d'au moins 80% d'ici 2015 (source base de données tenues par les OPA)	URCPA :20% URCPR :ND URCooPMA :ND	URCPA :39% URCPR :21% URCooPMA :10%	URCPA :50% URCPR :24% URCooPMA :24%	URCPA :55% URCPR :40% URCooPMA :40%	URCPA > 80% URCPR > 80% URCooPMA > 80%	
L'esprit entrepreneurial au sein des OPA de niveau régional a augmenté de 10% (mesuré avec l'outil auto-évaluation)	Pas mesuré	Pas mesuré	URCPA :56% URCPR :38% URCooPMA :38%	URCPA :60% URCPR :40% URCooPMA :40%	URCPA :80% URCPR :60% URCooPMA :60%	

Au total, 335 coopératives villageoises de producteurs regroupant 6.665 producteurs dont 2.918 femmes ont été mises en place dans les trois filières cf. *tableau ci-dessous*. Parmi ces coopératives, 214 soit 64% remplissent les conditions préalables à l'immatriculation.

Données Coopératives Agricoles et niveau de fonctionnalité

	URCPA	URCPR	URCooPMa
Effectif producteurs membre	1749	2742	2174
Effectif femme	99	1480	1339
Effectif homme	1650	1262	835
Nombre d'unions régionales	1	1	1
Nombre d'union communale	10	13	13
Nombre de coopérative villageoises	84	146	105
Nombre/taux de coopérative à immatriculer	55 (65%)	84 (58%)	75 (71%)

Le niveau de fonctionnalité est apprécié à travers l'outil d'auto-évaluation avec les résultats généraux suivants ([Annexe 4.7](#)). En 2013 l'esprit d'entrepreneuriat des unions a été aussi mesuré suit aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours. Quatre critères ont été identifiés et qui montre que l'union des coopératives de riz et de maraichage, ont les plus faibles scores. Ceci s'explique par la faible expérience en contractualisation et la faible contribution des ressources propres au fonctionnement de l'union (38% pour le riz ; 38% pour le maraichage et 56% pour l'anacarde).



L'appui à la structuration et organisation des acteurs a aussi contribué à la mobilisation des ressources propres des coopératives, soit par les frais de cotisation/adhésion des membres soit par les ristournes retenues pour les services (vente/achat groupée) :

	Revenus	Ressources mobilisés par les coopératives de niveau village, communal et régional	Ressources mobilisés par les unions régionales
URCPA	Cotisations	14.915.000	2.090.000
	Services	20.579.360	2.485.520
URCPR	Cotisations	15.135.000	2.735.000
	Services	2.197.600	0
URCooPMa	Cotisations	37.154.500	3.900.000
	Services	1.200.000	400.000

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ²	État d'avancement :				Commentaire
	A	B	C	D	
1 : Appui à la stratégie et à la structuration des OPA régionales et de leurs démembrements.		X			
2 : Appui à la gestion des OP régionales et de leurs démembrements		X			
3 : Appui à la mise en œuvre de services à rendre aux membres			X		La mise en place de certains services (eau et entretien des plantations) a connu un retard du fait des lenteurs dans les procédures de passation des marchés. Les actions en termes de durabilité des services déjà en place (intrans, commercialisation), notamment les aspects relatifs à l'implication des institutions financières ont connu du retard dans leur mise en œuvre. Elles constituent les actions prioritaires pour l'année 2014.
4 : Appui à la prise en compte des aspects genre et environnement		X			

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Output 1 : Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles.

² A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :	
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output</i>	Une meilleure organisation (structuration, système d'information et communication, planning et suivi/évaluation) des organisations de la base jusqu'au niveau régional permet une meilleure représentativité des organisations auprès des partenaires et facilite les services (formation, information, communication) à rendre (en cascade) à leurs membres.
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	Des progrès ont été réalisés en termes de fonctionnalité et taux de sociétariat (cf 2.3.1).
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<p>Le rythme de la structuration dépend de la disponibilité des agents du CARDER. L'indisponibilité de ces derniers s'est traduite par le retard dans l'immatriculation des coopératives.</p> <p>Les ressources propres des unions ne les permettent pas de couvrir les dépenses. Des solutions doivent être trouvées pour une augmentation des ressources ou une réduction des dépenses si une autonomie financière des unions est envisagée.</p> <p>Les unions ont plusieurs partenaires qui les appuient. Le management non harmonisé ni coordonné de toutes ces interventions influe négativement en termes de respect de planification et de qualité de services aux membres.</p>
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	L'Union Régionale de Producteurs de Riz qui avait opté pour le statut d'association à but non lucratif a finalement décidé d'aller à la forme coopérative en lien avec la loi OHADA et leur permettant d'offrir de services économiques.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale 2015
Le nombre des contrats formels de commercialisation entre les coopératives d'unions de niveau régional et communal et les transformateurs, commerçants augmente de 3 contrats chaque année par filière (sources OPA)	0	Anacarde : 1 Riz : 0 Maraîchage : 0	Anacarde : 2 Riz : 6 Maraîchage : 2	Anacarde : 6 Riz : 6 Maraîchage : 6	12 (par filière)
Le volume (tonnes et volume monétaire) des contrats formels entre les unions de niveau régional et communal avec les de transformateurs et commerçants) augmente de 10% chaque année. (sources OPA)	0	Anacarde : 500 Riz : 00 Maraîchage : 00	Anacarde : 103 tonnes (36 100 000 FCFA) Riz : 47 tonnes (7.993.740 FCFA) Maraîchage : 70 tonnes (attente livraison)	Anacarde : 1000 Riz : 100 Maraîchage : 100	>10% chaque année
Les marges nettes moyennes générées par les MiP augmentent de 10% chaque année (source ; compte d'exploitation de chaque MiP ; base de données MiP)	1 514 123	1 406 749	1 817 735	2.000.000	2.200.000
Ratio de revenu annuel des MiP (moyenne sur 5 ans) / Coût (subvention) des MiP ; Base de données MiP	Total : 53% Homme : 54% Femme : 53%	Total : 30% Homme : 28% Femme : 36%	Total : 36% Homme : 36% Femme : 38%	Total : 60% Homme : 60% Femme : 55%	>70%

Pour les détails du nombre et volume des contrats signés entre les unions de coopératives et les transformateurs/ commerçants voire [l'annexe 4.8](#).

Plusieurs services et dispositifs ont été mis en place pour permettre d'accroître la commercialisation et contractualisation.

En général des progrès ont été réalisés en termes de volume total commercialisé de l'anacarde (+21%) par l'Union Régionale de l'Anacarde (URA).

Les résultats se présentent ainsi :

	Campagne 2010-2011	Campagne 2011-2012	Campagne 2012-2013
Volume commercialisés en Tonne	1600	2083	2 525
Valeurs des volumes en FCFA	456 000 000	614 485 000	656 565 000
Prix vente obtenue (moyen FCFA/Kg)	285	295	260
Marges réalisées en F/Kg	93	103	68
Nombre de producteurs impliqués	3 250	3 250	1 800
Frais de gestion mobilisés en FCFA	6 500 000	7 380 000	20 579 360

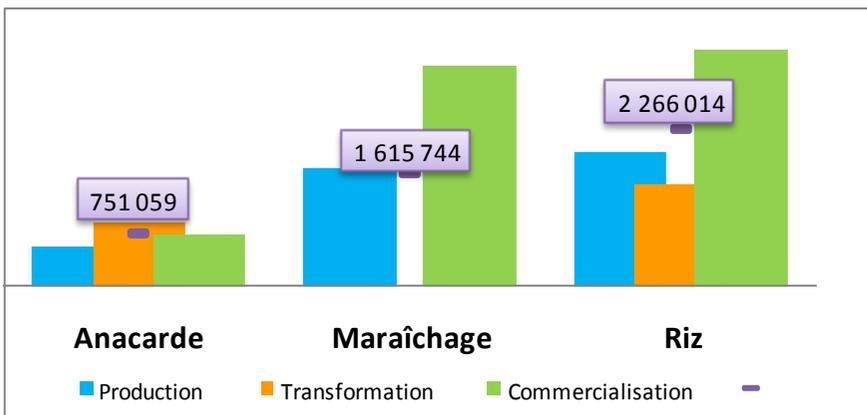
En 2013 l'union d'anacarde a mis en œuvre pour la deuxième année le service de la pré-collecte des noix d'anacarde (achat de la production des membres à un prix plus supérieur à celui du marché pour éviter le bradage aux commerçants locaux ; le stock est par la suite vendu si les prix sont plus intéressants et les bénéfices partagés). Cinq communes et environ 400 producteurs ont été impliqués dans le dispositif avec un gain moyen de 85 FCFA par kg de noix vendu. ([cf annexe 4.9](#) pour les résultats en détail du dispositif).

A l'issue des expériences de l'anacarde un test de pré collecte et de vente groupée du riz a été également organisé avec quatre communes. 500 dont 324 femmes producteurs/trices de 33 coopératives villageois ont participé au dispositif avec une marge réalisée d'environ 2 million de Fcfa. ([Cf Annexe 4.10](#))

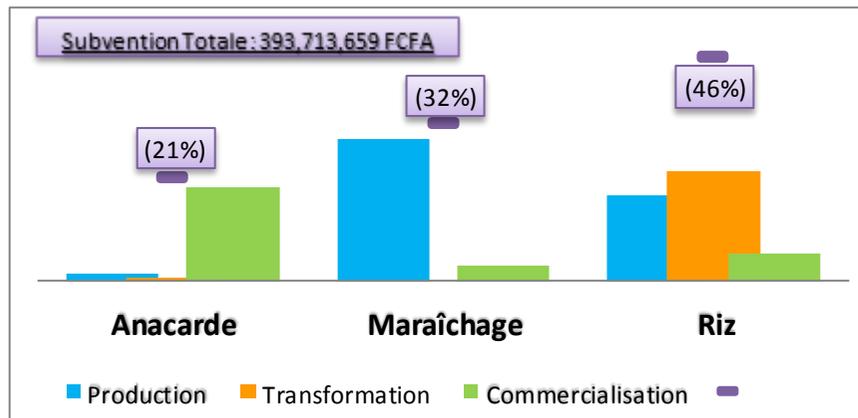
Un dispositif de fourniture d'intrants maraichers à travers 5 dépôts a été mis en place par l'Union Régionale des Maraichers (URCooPMA). La gestion a été confiée aux unions communales des coopératives des maraichers ; 122 groupements représentant 2477 clients dont 1473 (59%) femmes ont pu bénéficier de ces services. ([Cf Annexe 4.11](#))

Les microprojets contribuent également à l'augmentation de la production, des quantités commercialisées et des bénéfices des acteurs des filières. Les figures ci-après donnent une synthèse des réalisations en termes de financements de microprojets et projets entrepreneurat agricole (Annexe 4.12).

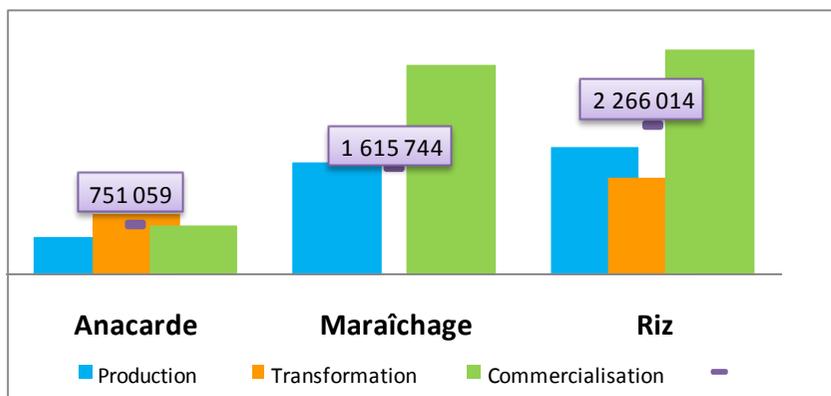
Approbation et mise en œuvre des microprojets et projets entrepreneurat³



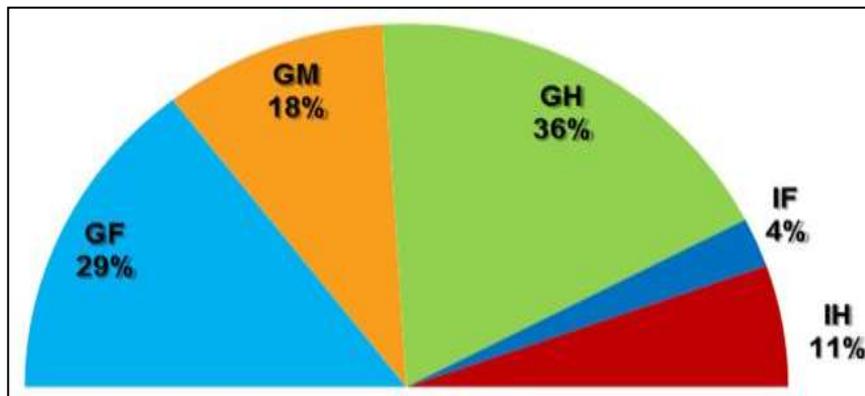
Répartition des subventions FODEFI par filière et maillon



Revenu moyen annuel des microprojets par filière et par maillon



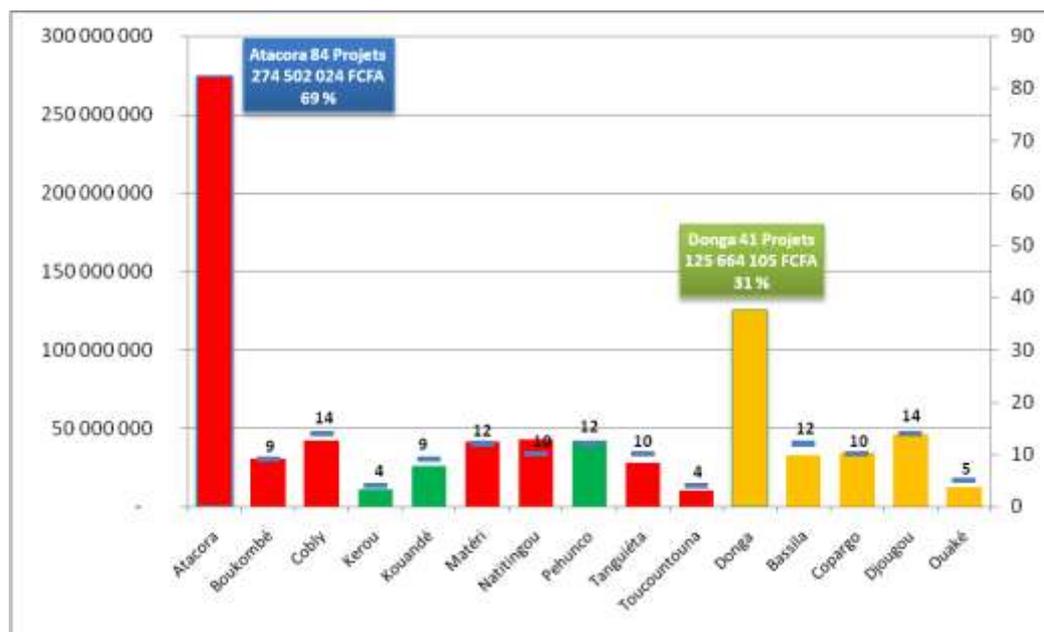
Répartition des subventions FoDeFi selon le type de promoteur⁴



³ Reçues= MiP reçues au niveau communal ; Approuvés = MiP Approuvés par les comités techniques et comités d'attribution régionaux ; App.AV= MiP approuvés après visite terrain ; Financés= MiP financés après signature de contrat et dépôt de la contribution du promoteur ; Clôturés = MiP exécutés ; respect du contrat ; dépenses justifiées et reliquats versés sur le compte du projet.

⁴ GF = Groupement des femmes ; GM = Groupement Mixte ; GH = Groupement des hommes ; IF = Individu Femme ; IH = Individu Homme

Analyse des microprojets par rapport au seuil de pauvreté⁵ des communes⁶



Le Comité d'Approbation des Microprojets (CRA) devient de plus en plus efficace en termes d'approbation des projets viables et présentant peu de risques dans la mise en œuvre. Une évaluation du dispositif FoDeFI a été réalisée, elle a permis d'améliorer les critères de sélection et d'approbation des projets. Un meilleur lien a été réalisé avec le FNDA par le financement des Projets d'Entrepreneuriat Agricole (financement de plus de 12 millions). Les clauses dans les contrats de microprojet, les modalités d'acquisition des biens et services ainsi que le suivi, appui-conseil et contrôle des promoteurs de projets ont été adaptés pour réduire au maximum les risques de mauvaise exécution ou justification des dépenses.

Des 122 MiP financés, 1 seul microprojet sera arrêté pour cause de non-respect des clauses contractuelles et mauvaise utilisation des ressources. Les autres MiP à problèmes au nombre de 02 ont été réadaptés (cf [Annexe 4.12](#) pour détails des microprojets à problèmes).

La plupart des projets de l'UFR/AD sont exécutés dans les communes avec un fort taux d'insécurité alimentaire modérée à sévère. Près de la moitié de la subvention des projets a été allouée dans les communes dont plus de 25% de la population vit en insécurité alimentaire modérée à sévère. Plus du tiers de la subvention total a financé des projets qui sont situés dans des communes où 10% à 25% de la population vivent une situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère et les restant d'environ 20% de la subvention total ont été investis dans les communes dont moins de 10% de la population vit en insécurité alimentaire modérée ou sévère. (cf [Annexe 4.12](#)).

⁵ Source : Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire (AGVSA) Bénin Rapport de synthèse par commune; Janvier 2014 ; MAEP /INSAE/Ambassade Royale des Pays Bas/ Bill & Melinda Gates foundation / Programme Alimentaire Mondial.

⁶ Rouge = + de 25% de la population est en insécurité alimentaire modérée ou sévère ; Orange = entre 10 et 25% de la population est en insécurité alimentaire modérée ou sévère ; Vert = moins que 10% de la population est en insécurité alimentaire modérée ou sévère

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁷	État d'avancement				Commentaire
	A	B	C	D	
1 : Mise en place de tables filières riz, maraîchage et anacarde			X		Sur les trois filières, seule la table filière riz a été mise en place. Un plan d'action a été élaboré et sa mise en œuvre est prévue pour 2014. Pour les deux autres, la faible organisation des maillons de transformation et de commercialisation ne permet pas la mise en place des tables filières. Il est prévu cependant, à travers le financement des PEA de promouvoir les relations entre producteurs et autres acteurs en aval des filières maraîchage et anacarde.
2 : Appui à la commercialisation des produits et à la prospection		X			
3 : Appui à l'approvisionnement en intrants		X			
4 : Appui aux activités de la production et à la transformation		X			
5 : Appui à la mise en relation avec les opérateurs privés /financiers			X		Des actions ont été réalisées dans les filières riz et anacarde afin de faciliter le financement des campagnes de commercialisation. Il s'agit de partage avec les IF/IMF les résultats obtenus en termes de pré collecte, commercialisation de noix d'anacarde et de collecte, commercialisation de riz paddy. Quelques IF/IMF se sont intéressées au financement de ce genre d'activités.

⁷ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

<p>Output 2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable</p>	
<p>Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :</p>	
<p><i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output:</i></p>	<p>Les activités de commercialisation ont créé de nouvelles opportunités (contrats formelles et informelles de vente groupée de riz et anacarde) ; les bénéfices ont augmentés grâce aux microprojets et l'accessibilité aux intrants (maraîchage).</p>
<p><i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i></p>	<p>La commercialisation de l'anacarde a connu une amélioration en volumes (+21%) et valeurs par rapport à l'année précédente. Cependant le respect des contrats formels reste une difficulté. Ceci est dû au système de commercialisation de l'anacarde. Les fluctuations énormes observées sur les prix favorisent les comportements opportunistes au niveau des acteurs.</p> <p>En 2013, le système de pré-collecte a été testé avec 5 coopératives de riz niveau communal. Malgré quelques problèmes de démarrage et d'apprentissage le bilan en général est positif avec la commercialisation de 114 tonnes de riz à travers les coopératives.</p> <p>Pour ce qui concerne la commercialisation des intrants de maraîchage, différents intrants (semences et engrais) ont été achetés pour une valeur totale de 13 652 000 FCFA. Les prix de vente permettent la prise en charge des gérants, gardien et transport. Les 5 dépôts d'intrants ont contribué à l'accès et à une meilleure utilisation des intrants maraîchers et un sixième a été ouvert.</p>
<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>L'Accord signé avec l'UCCPR de Kouandé sur la commercialisation du riz a été suspendu pour non-respect des conditions contractuelles.</p> <p>Certains équipements (vanneuses épierreuses du riz) se sont avérés pas adaptés (l'ampérage minimale nécessaire au fonctionnement des équipements n'est pas disponibles dans les communes).</p> <p>Certains UCCPR ont attendu trop long temps avec leur vente de riz en supposant que le prix allait augmenter encore. Finalement elles se sont retrouvées avec du riz invendu.</p> <p>Quelques dépôts d'intrants ont livré les intrants et engrais à crédit, ce qui en principe était interdit...</p> <p>Les besoins en intrants des maraichers n'ont pas été toujours clairement établis. Quelques dépôts n'ont pas pu vendre tous le stock.</p>
<p><i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i></p>	<p>Les femmes s'intéressent beaucoup aux services de pré-collecte et aux services des intrants maraichers.</p>

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation.					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale 2015
Le nombre de cadres de concertation « agriculture » tenus annuellement de niveau régional augmente à 4 (1 par trimestre) et de 2 par an au niveau communal avec prise en compte de 80% recommandations ; (source CARDER/AD)	2 de niveau régional et 0 de niveau communal	3 de niveau régional et 0 de niveau communal	3 : 1 sur l'avancement de mise en œuvre des plans filières, 1 sur harmonisation d'approche d'aménagement des bas-fonds et 1 sur les accords et appuis fournis au ou avec le CARDER/AD	4 de niveau régional 0 de niveau communal	30 : 4 de niveau régional et 2 de niveau communal (13*2+4) par an
Taux certification des semences de riz augmente de 10% chaque année jusqu'au 90% en 2015 ; source DRC/CARDER	56%	70%	85%	80%	90%
Taux de certification des semences d'anacarde augmente de 10% chaque année jusqu'au 90% en 2015 ; source DRC/CARDER	0	0	79%	80%	90%
Le nombre des échantillons prélevés par le service DRC/CARDER pour analyse de qualité par le mini-laboratoire atteint 100 d'ici 2015. Source ; DRC/CARDER	0	0	0	25	100
Au moins 30% des échantillons prélevés sont analysés par les services DRC/CARDER au mini-laboratoire d'ici 2015. Taux d'analyses des prélèvements réalisés par le DRC/CARDER ; Source DRC/CARDER	0	0	0	10%	30%

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁸	État d'avancement :				Commentaire
	A	B	C	D	
1 : Appui au CeRPA dans ces fonctions de contrôle qualité des produits phyto, engrais, semences et produits maraîchers			X		Retard dans l'acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement du laboratoire d'analyse des produits agricoles du fait de la lenteur dans les procédures de passation de marché. Certains équipements complémentaires sont en attente de livraison. Les prélèvements et analyses en lien avec le laboratoire national sont prévus pour 2014. Une ligne budgétaire dans le PTAB du CARDER a été prévue pour assurer une partie du fonctionnement du labo.
2 : Appui à l'opérationnalisation du système d'information pour le suivi des filières et de coordination des interventions dans les régions			X		Trois sessions de cadre de concertation se sont tenues courant 2013 mais une vraie implication des principaux acteurs (PTF, OPA,...) est pour le moment faible. On ne peut pour l'instant parler d'une bonne coordination des interventions dans le secteur agricole de la région pour des raisons de faible marge de manœuvre des PTF d'adapter leurs modalités d'intervention, de faible utilisation des outils d'aide à la décision et à l'orientation (plans filières et statistiques fiables).
3 : Appui à la mise en place de la politique genre du CeRPA, notamment via son réseau « genre ».		X			Un accord a été signé avec le Réseau Genre et est en œuvre. L'Accord est en lien avec le plan d'action agricole « Genre ». cf chapitre 2.6.

⁸ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5.3 Analyse du progrès réalisé

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :	
<p>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</p>	<p>Les activités de contrôle des normes de qualité des semences et des produits phytosanitaires ainsi que la vulgarisation des résultats de la recherche et la collecte des statistiques contribuent au renforcement du rôle régalién du CARDER. Les cadres de concertation permettent en principe au CARDER d'orienter et d'harmoniser les interventions autour des priorités retenues dans les plans filières élaborés. Malgré l'avancement relativement lent, notamment en termes d'orientation des politiques, les activités demeurent pertinentes pour l'atteinte du résultat</p>
<p>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</p>	<p>Des recommandations ont été faites lors des cadres de concertations et sont en cours de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration d'un « mapping » des intervenants afin d'avoir une meilleure visibilité des interventions ; • De clarifier les mandats, rôles et liens entre les différents cadres de concertation qui existent (tables rondes, cadres de concertation agricoles, comités de suivi du PSRSA, cadres thématiques, table filières, concertations public/ privé,.. etc..) ; • D'organiser, sous initiative des PTF, des concertations informelles sur des thématiques spécifiques, sur les Accords signés et outils utilisés; • De l'organisation et installation du comité spécialisé d'aménagement des bas-fonds tout en incluant les organisations des exploitants actuels et futurs ; • De l'élaboration d'une feuille de route pour une meilleure diffusion et utilisation des plans filières. <p>La réception définitive du centre de classement commercial et de diagnostic phytosanitaire des produits végétaux et le renforcement des capacités des cadres de la DRC sur son fonctionnement à travers la formation sur l'utilisation des équipements et des voyages d'étude dans les laboratoires centraux.</p> <p>Des contrôles de semences de riz et de l'anacarde ont été réalisés.</p> <p>Pour le riz : 150 sites de production de semences de riz ont été sélectionnés et suivies ; 85% respectent les normes et ont été certifiées.</p> <p>Pour l'anacarde : 235 arbres ont été inspectés et 186 ont été retenues pour la production des semences certifiées (79%).</p> <p>A travers le Fonds Régional de Vulgarisation Agricole (FoREVA) 4 protocoles de vulgarisation ont été mis en œuvre dont 2 sur la filière riz portant sur la vulgarisation de nouveaux types de foyers améliorés et 2 portant sur la filière maraîchage.</p> <p>Les données statistiques sur le maraichage ont été collectées pour alimenter la base de données de Suivi Evaluation du CARDER. Un annuaire statistique sur le maraichage a été réalisé.</p>

Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Retard dans le fonctionnement du mini laboratoire dû aux procédures de passation de marché pour la construction et la livraison des équipements. Les prélèvements des échantillons et les analyses n'ont pas encore commencé. Il n'existe pas une claire vision sur le fonctionnement autonome du laboratoire. Les plans filières existent mais ne sont pas réellement exploités par les acteurs comme document servant d'orientation stratégique pour les trois filières. Faible pouvoir des cadres de concertation pour harmoniser les modalités de mise en œuvre des projets déjà fixés par les décideurs de niveau national.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	

2.6 Thèmes transversaux

2.6.1 Genre

Une note de prise en compte du « Genre » dans le projet a été élaborée. Dans cette note une stratégie d'amélioration de l'accès/contrôle des femmes aux biens et services a été définie. De même des axes pour une meilleure participation/implication des femmes dans les instances de décisions/plaidoyer ont été retenus. Cette stratégie a contribué à améliorer la position des femmes actrices des filières agricoles notamment celles appuyées par le projet (cf. [annexe 4.13](#)).

Nous constatons une amélioration du nombre des femmes membres des coopératives. 9% de plus par rapport à l'année 2012 pour le maraichage, 3% pour l'anacarde et 5% pour le riz.

Une stabilisation du pourcentage des femmes promotrices des microprojets en nombre et en valeur de financements par rapport aux projets totaux financés. En termes absolus le nombre et les financements de projets pour les femmes augmentent. Cependant il s'agit surtout des projets de faible rentabilité (petits superficies ou des projets de transformation) avec objectif d'améliorer la sécurité alimentaire au lieu d'un objectif économique et de spécialisation. Très peu de femmes « entrepreneurs » sont présentes dans les propositions des Projets d'Entreprenariat Agricole (PEA). Dans le cadre de l'AE signé avec le RRELG il a été demandé d'activement chercher, informer et motiver les femmes entrepreneurs pour proposer des projets.

2.6.2 Environnement

Une note a également été élaborée pour le suivi de la prise en compte de l'environnement dans le projet. Il est en lien avec les principes et objectifs retenues dans le rapport d'intégration de l'environnement dans les programmes agriculture et santé (mai 2013).

Les résultats du projet en 2013 se résument ainsi :

- Formations théoriques et pratiques réalisées auprès des animateurs des unions, cadres du CARDER et INRAB et producteurs sur les bonnes pratiques de protection phytosanitaire ;
- Tests des produits phytosanitaires « Bio » et test sur la fabrication des balles de riz comme combustible (fiche technique en cours) ;
- 5 Boutiques d'intrants mises en place pour assurer un meilleur accès et meilleure utilisation des produits phytosanitaires homologués ;

- Processus de certification « BIO » de 580 ha de plantations d'anacarde (en cours) ;
- Entretien des 35 ha plantations domaniales d'anacarde (3000 plants) en association avec les cultures et réalisation de 7km de pare feux ; Signature de 2 contrats de Partenariat Public Privé entre la commune, les coopératives et l'Inspection forestière pour assurer l'entretien ;
- Réalisation de 14 foyers améliorés, 2 fours modernes et 8 fosses fumières et de production des plants d'anacarde ;
- Construction et équipement d'un centre de classement commercial et de diagnostic phytosanitaire des produits végétaux; formation des agents sur les analyses ;
- L'insertion des critères de sélection des microprojets par rapport à l'effet sur l'environnement ;
- Collaboration avec ABSSA sur la formation des quelques coopératives sur les bonnes pratiques de prise en compte de l'hygiène sanitaire et phytosanitaire.

Les interventions sur l'environnement sont surtout liées à la filière anacarde (plantations, certification « bio », la lutte contre les feux de brousses) et au niveau de la filière maraîchage à travers une meilleure information sur les produits phytosanitaires (rendre disponible des produits homologués et amélioration des techniques d'application). Les interventions en perspective cherchent à consolider ces acquis et à tester des nouvelles techniques innovatrices en lien avec le FoReVA (combinaison de la pisciculture avec le maraîchage, foyers améliorés plus efficaces,...).

2.7 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Etat d'avancement	Statut
La CAA et la RR mettent du retard dans la signature des AE/libération des tranches pour les accords signés avec CARDER ce qui occasionne le non-respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévues dans l'accord et qui sont liées au calendrier agricole et au planning financier du projet	Q1_2013	OPS	Moyenne	Faible	A	Meilleur suivi par Représentation	REP-BEN	Q2_2014		Ouvert
						Meilleure information CAA sur rôle dans le cadre des AE	REP_BEN	Q3_2014		
						Elaboration des check-lists pour CAA	R/UFR AD	Q4_2014		
En raison de la multiplicité des intervenants (PTF/ONG) dans la région, certains promoteurs (MIP/PEA/OPA) pourraient recevoir de multiples financements pour les mêmes activités. Ce qui peut avoir comme conséquence le détournement des fonds, mauvaise justification	Q3_2013	DEV	Elevée	Moyen	C	Renforcer le cadre de concertation des acteurs par carder et préfecture	R/UFR-AD	Q4_2014		Ouvert
						Echanger entre PTF les accords signés avec le même partenaire	R/UFR-AD	Q4_2014		
						Elaborer les accords "multi-acteurs"	R/UFR-AD	Q2_2014		
Non-respect des procédures d'acquisition de biens et services (qualité des justificatifs) en lien avec le faible niveau d'instruction des partenaires.	Q1_2012	FIN	Moyenne	Moyen	B	Recruter des prestataires pour la formation et le suivi du respect des procédures	AT/MO	Q1_2014		En cours
						Organiser des achats groupés gérés par le projet avec l'implication des partenaires	R/UFR-AD	En continue		
Le faible dispositif de contrôle pourrait occasionner les fraudes dans l'acquisition des biens et services par les partenaires avec comme risque les détournements des fonds	Q1_2013	FIN	Elevée	Moyen	C	Signer le code éthique avec les partenaires	R/UFR-AD	En continue	Pour chaque nouveau partenaire	En cours
						Impliquer huissier pour former et sensibiliser sur les aspects juridiques des contrats	R/UFR-AD	En continue		
						Contrôler en amont (ANO sur les PV d'analyse avant notification des marchés supérieurs ou égaux à 500 000 FCFA)	R/UFR-AD	En continue		
						Privilégier les contrats cadres	AG	En continue		

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Etat d'avancement	Statut
<p>Faible capacité de l'équipe du projet et partenaires pour analyser la faisabilité et rentabilité des PEA (et IC) d'envergure avec comme risque que l'approbation des dossiers qui pourraient ne pas générer les résultats escomptés</p> <p>Faible capacité d'analyse des MiP, PEA (et IC) d'envergure pour estimer la faisabilité et rentabilité</p>	Q4_2013	DEV	Elevée	Moyen	C	Recrutement d'un prestataire spécialisé pour vérification des plans d'affaires et avis sur faisabilité, risques et rentabilité	R/UFR-AD	Q2_2014		Ouvert

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Les années précédentes du projet ont été consacrées à la mise en place des systèmes de financement des initiatives des acteurs de filières par le FoDeFI (122 projets financés) et FoReVA (10 projets de recherche action financés) ; à l'organisation et à la structuration des producteurs (335 coopératives ; 6665 membres) ainsi qu'à la création et renforcement des unions de coopératives de niveau communal et de niveau régional. Des différents services ont été développés (achat/vente groupée de riz et anacarde ; Accès aux intrants maraichage ; Certification « BIO » de l'anacarde ; Entretien de plantations d'anacarde, Appui Conseil technique et de gestion etc.

Les deux années restantes du projet seront consacrées à une meilleure mise en cohérence de toutes ces initiatives dans une vision marché et durabilité. Ceci par :

- Une meilleure articulation et cohérence entre les résultats « FAIA » et résultats « FAFA » de sorte que les investissements et financements aient une synergie et impact sur le développement des filières en termes de rentabilité, productivité, emploi, compétitivité, taxes,... ;
- Une meilleure articulation entre la production, transformation et commercialisation par le renforcement des tables filières et les liens commerciaux en général. Le financement des projets (IC, MiP, PEA) à travers le FoDeFI, FoReVA et FADEC- transitoire plus cohérent et avec une vision de « marché » ;
- Le renforcement de l'harmonisation et coordination des interventions autour des plans filières et les Plans de Développement Communal (PDC) à travers les cadres de concertations.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur responsable	Date limite
Renforcement du fonctionnement des tables filières pour assurer une meilleure articulation entre production, transformation et commercialisation pour un marché bien défini. Améliorer les liens entre les besoins des membres des tables filières et le financement des MiP, PEA et IC (exemple variétés de semences, infrastructures de stockage et de transformation, routes, besoins de packaging, marketing de formation ...).	ATI /Structuration OP	Q2_2014
Structuration du maillon « transformation » par le renforcement des coopératives de transformation impliquées dans les tables filières.	ATI /Structuration OP (+ CARDER)	Q1_2014
Analyse de la performance des projets financés par le FoDeFI, FoReVA et FADEC Transitoire (en cours) ; Orienter les critères d'éligibilité plus en lien avec les besoins exprimés par les tables filières (marché) et par les expériences et performances des projets sur le terrain.	ATI/Structuration (ATN/MF)	Q2_2014

Diffusion et suivi de mise en œuvre des plans filières pour une meilleure appropriation et lien entre les investissements communaux et les goulots d'étranglement des filières (à travers les PDC et la participation des acteurs filières à son élaboration).	R-UFR (ATN-FP)	Q2_2014
Appuyer la concertation et harmonisation. Mettre en œuvre les recommandations du dernier cadre de concertation (mapping des interventions, chronogramme /rôles et tâches de chaque cadre..). Harmonisation entre PTF selon les thématiques très spécifiques.	R-UFR (CARDER)	Q2_2014
Contribution à la poursuite de la construction du programme agriculture; élaboration des visions et stratégies; élaboration du manuel de gestion opérationnel du programme ; élaboration des outils de suivi et évaluation, de gestion financière et administratif.	R/UFR (RR, UAC)	Q2 2014
Poursuite des activités de commercialisation, de vente groupée et de mise à disposition des intrants avec les unions de niveau communal et régional.	R/UFR + AT(I)/OP et Unions	Q1_Q4 2014

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Le plan filière constitue un instrument efficace pour connaître les valeurs ajoutée de la filière, mieux comprendre son fonctionnement de même que les principaux goulots d'étranglement et son poids par rapport aux autres filières. Il n'est pas un bon instrument pour orienter les microprojets, projets d'entrepreneuriat agricole, investissements communaux etc vers le marché. Les besoins exprimés par les tables filières sont plus efficaces et concrètes.	Responsables de projets agricoles et structures agricoles étatiques
Les unions de coopératives de niveau communal sont plus efficaces pour l'organisation de la vente et achat groupé de riz et du maraichage que les unions des coopératives de niveau régional. Les coopératives communales sont plus proches de leurs membres et plus efficaces dans le suivi et contrôle. Cependant pour les services d'achat groupé des intrants et la vente groupée d'anacarde, les unions régionales sont le mieux indiquées.	Responsables de projets agricoles, structures agricoles étatiques et unions des coopératives
Il y a des possibilités de créer plus de synergie entre les différentes unités pour avoir des résultats tangibles dans le cadre du programme agriculture selon un cadre logique unique et indicateurs communs. Pour le fonctionnement, il faut créer un environnement de partage, d'échange et de communication entre équipes pour susciter l'apprentissage, l'innovation et de dynamisme.	Représentation Unités

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
				X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			

	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.

C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?				

	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Date limite	Etat d'avancement	Statut
1	Insérer dans l'analyse des risques, les risques de capacités de gestion des accords d'exécution et des accords de financement par les partenaires et les capacités de gestion des MIP par les promoteurs	24/07/2013	smcl	R/FAFA	Q3_2013	Pris en compte dans la matrice de risques	Clôturé
2	Insérer dans l'analyse des MIP, les MIP défaillants ainsi que le processus de mise en œuvre pour le traitement de ces MIP	24/07/2013	smcl	R/FAFA	Q3_2013	Recrutement d'un huissier pour : <ul style="list-style-type: none"> • L'appui à l'élaboration des clauses dans les contrats. • La poursuite des MIP défaillants • Liste des MIP « bloqués » 	Ouvert
3	Développer une vision globale des contributions reçues par les OPA dans le cadre des accords d'exécution avec visibilité de la partie financée par d'autres partenaires / fonds d'Etat / ...	24/07/2013	smcl	R/FAFA	Q3_2013	Les accords AE/AF et MIP montrent déjà la contribution des OPA Les contributions sont versées avant début des accords (100% MiP ; 5% AE/AF) Les contributions doivent être justifiées comme la subvention Résistance des OPA pour ouverture des appuis d'autres PTF	Ouvert
4	Saisir l'Agent judiciaire du Trésor au sujet des questions de litiges	24/07/2013	smcl	R/FAFA	Q3_2013	Recrutement d'un huissier pour : <ul style="list-style-type: none"> • L'appui à l'élaboration des clauses dans les contrats 	Ouvert

N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Date limite	Etat d'avancement	Statut
						<ul style="list-style-type: none"> • L'appui à l'élaboration d'un protocole et • La poursuite des MIP défailants 	
5	Elaborer le plan de mise en œuvre des recommandations des évaluations et présenter à la prochaine SMCL le point de mise en œuvre de ces recommandations	24/07/2013	smcl	R/FAFA	Q4_2013	Plan réalisé ; Restitution prévu pour SMCL de février 2014	Continu
6	Mettre un accent particulier sur la durabilité des appuis	24/07/2013	smcl	R/UFR		Elaboration des plans d'affaires pour chacune des OPA filières soutenues par le projet en 2014 ; Appui KIT sur choix des services à développer par les coopératives de différentes niveaux	En cours
7	Elaborer d'une vision claire et partagée par rapport à l'instrument MIP et de mettre en place un dispositif de gestion approprié avec manuel de procédures prévoyant une répartition équilibré des rôles et des acteurs et la mise en place des gardes fous suffisants	09/10/2013	smcl	UFR + R-CTB	Q1_2014	Manuel de procédures approuvé au niveau régional Présentation de procédures d'information, de communication et de sanctions en cas de non respects des contrats	En cours

4.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique de la CS FAFA/AD n'a pas été modifié.

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Non
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR fait en avril 2013 (conjointe avec FAFA MC) Rapport disponible
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Juin 2015
Missions de backstopping depuis le 01/01/2013	Backstopping siège et KIT (Capitalisation)

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011	
Project Title :	Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga
Budget Version:	D01
Currency :	EUR
YtM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing
	Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
A Les CAPACITÉS ET L'ARTICULATION EFFECTIVE DES			2.492.492,00	1.056.354,39	726.973,32	1.783.327,71	709.164,29	72%
01 Les organisations de producteurs sont renforcées dans			601.532,00	299.348,00	211.516,97	510.864,97	90.667,03	85%
01 Accompagnement des OP dans leur structuration		COGES	136.100,00	50.440,48	10.833,12	61.273,60	74.826,40	45%
02 Appui aux OP dans la gestion		COGES	63.181,00	112.517,09	112.483,22	225.000,31	-161.819,31	356%
03 Appui aux OP dans les services à rendre aux membres		COGES	37.800,00	29.125,77	24.708,94	53.834,71	-16.034,71	142%
04 Appui aux OP dans les services à rendre aux membres		REGIE	233.351,00	102.462,52	48.844,33	151.306,85	82.044,15	65%
05 Appui à la prise en compte des aspects genre et		COGES	131.100,00	4.802,14	14.647,36	19.449,50	111.650,50	15%
02 Les producteurs et les opérateurs économiques à			1.378.900,00	643.094,75	315.658,69	958.753,44	420.146,56	70%
01 Planification stratégique et mise en place des tables filières		REGIE	74.250,00	68.067,70	10.201,96	78.269,66	-4.019,66	105%
02 Appui aux activités de commercialisation et prospection		COGES	250.000,00	231.604,31	131.346,72	362.951,03	-112.951,03	145%
03 Appui aux activités de commercialisation et prospection		REGIE	160.200,00	72.625,67	28.219,95	100.845,62	59.354,38	63%
04 Appui aux activités d'approvisionnements en intrants		COGES	300.000,00	191.798,22	74.751,15	266.549,37	33.450,63	89%
05 Appui aux activités de transformation		COGES	511.750,00	71.929,03	66.233,86	138.162,89	373.587,11	27%
06 Appui aux activités d'information et mise en relation avec		COGES	82.700,00	7.069,82	4.905,05	11.974,87	70.725,13	14%
03 Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont			512.060,00	113.911,64	199.797,66	313.709,30	198.350,70	61%
01 Appui au Cerpa dans ses fonctions de contrôle qualité des		REGIE	135.000,00	11.037,65	125.182,74	136.220,39	-1.220,39	101%
02 Appui au Cerpa dans ses fonctions de contrôle qualité des		COGES	93.560,00	32.353,19	63.021,16	95.374,35	-1.814,35	102%
03 Appui aux RCPA dans leur rôle d'appui-conseil aux		COGES	116.000,00	10.611,98	0,00	10.611,98	105.388,02	9%
04 Appui à l'amélioration du fonctionnement du système		COGES	95.500,00	42.595,19	13.282,13	55.877,32	39.622,68	59%
05 Appui à la mise en oeuvre de la politique genre du CeRPA		COGES	72.000,00	17.313,63	-1.688,37	15.625,26	56.374,74	22%
		REGIE	3.567.519,00	1.384.847,85	713.942,05	2.098.789,90	1.468.729,10	59%
		COGEST	1.932.481,00	802.160,85	514.524,34	1.316.685,19	615.795,81	68%
		TOTAL	5.500.000,00	2.187.008,70	1.228.466,39	3.415.475,09	2.084.524,91	62%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011

Project Title : **Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version: **D01**

Year to month : 31/12/2013

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			92.790,00	0,00	0,00	0,00	92.790,00	0%
01 Réserve budgétaire			92.790,00	0,00	0,00	0,00	92.790,00	0%
01 Réserve budgétaire Cogestion		COGES	42.790,00	0,00	0,00	0,00	42.790,00	0%
02 Réserve budgétaire Régie		REGIE	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.914.718,00	1.130.654,31	501.493,07	1.632.147,38	1.282.570,62	56%
01 Frais de personnel			1.671.992,00	622.342,78	313.552,69	935.895,47	736.096,53	56%
01 Assistance technique internationale		REGIE	1.425.000,00	446.899,01	231.748,70	678.647,71	746.352,29	48%
02 Staff national		REGIE	246.992,00	175.443,77	81.803,99	257.247,76	-10.255,76	104%
02 Investissements			181.098,00	230.242,04	794,51	231.036,55	-49.938,55	128%
01 Véhicules		REGIE	141.098,00	149.088,08	548,82	149.636,90	-8.538,90	106%
02 Equipement bureau		REGIE	10.000,00	39.592,20	0,00	39.592,20	-29.592,20	396%
03 Equipement IT		REGIE	20.000,00	24.134,20	245,69	24.379,89	-4.379,89	122%
04 Aménagement bureau		REGIE	10.000,00	17.427,56	0,00	17.427,56	-7.427,56	174%
03 Frais de fonctionnement			851.628,00	239.780,41	152.043,76	391.824,17	459.803,83	46%
01 Loyer de bureau (+ eau et électricité)		REGIE	32.014,00	6.174,36	767,43	6.941,79	25.072,21	22%
02 Services et frais de maintenance		REGIE	18.000,00	7.975,67	6.187,33	14.163,00	3.837,00	79%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		REGIE	378.000,00	79.750,16	50.644,73	130.394,89	247.605,11	34%
04 Frais de fonctionnement Moto (70000CFA/mois)		REGIE	32.014,00	4.007,96	1.829,39	5.837,35	26.176,65	18%
05 Télécommunications		REGIE	21.000,00	5.857,00	3.421,81	9.278,81	11.721,19	44%
06 Abonnement internet		REGIE	12.000,00	7.790,35	1.855,30	9.645,65	2.354,35	80%
		REGIE	3.567.519,00	1.384.847,85	713.942,05	2.098.789,90	1.468.729,10	59%
		COGEST	1.932.481,00	802.160,85	514.524,34	1.316.685,19	615.795,81	68%
		TOTAL	5.500.000,00	2.187.008,70	1.228.466,39	3.415.475,09	2.084.524,91	62%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011

Project Title : **Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version: **D01**

Year to month : 31/12/2013

Currency : EUR

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
07 Fournitures de bureau		REGIE	18.000,00	16.454,05	7.270,60	23.724,65	-5.724,65	132%
08 Missions (7 jours/personne* 4 personnes *50€/jour)		REGIE	105.000,00	44.097,83	31.071,17	75.169,00	29.831,00	72%
09 Missions chauffeurs (16j/personnes * 5 pers * 27€/j)		REGIE	129.600,00	24.661,19	13.885,29	38.546,48	91.053,52	30%
10 Frais de représentation et de communication externe		REGIE	15.000,00	9.127,52	11.027,51	20.155,03	-5.155,03	134%
11 Formation (participation seminaire + fomatation personnel)		REGIE	25.000,00	13.206,11	2.108,18	15.314,29	9.685,71	61%
12 Frais de consultance		REGIE	50.000,00	15.109,14	16.135,66	31.244,80	18.755,20	62%
13 Frais financiers		REGIE	1.000,00	-1.588,16	-696,62	-2.284,78	3.284,78	-228%
14 Frais TVA		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
15 Autres frais de fonctionnement		REGIE	15.000,00	7.784,65	5.683,03	13.467,68	1.532,32	90%
16 AT Junior		REGIE	0,00	-627,42	852,95	225,53	-225,53	7%
04 Audit et Suivi et Evaluation			210.000,00	20.195,74	35.102,11	55.297,85	154.702,15	26%
01 Evaluation		REGIE	50.000,00	0,00	25.047,00	25.047,00	24.953,00	50%
02 Suivi (EST)		REGIE	10.000,00	1.441,90	6.854,33	8.296,23	1.703,77	83%
03 Audit		REGIE	100.000,00	11.107,00	0,00	11.107,00	88.893,00	11%
04 Ligne de base et étude d'impact		REGIE	50.000,00	7.646,84	3.200,78	10.847,62	39.152,38	22%
99 Conversion rate adjustment			0,00	18.093,34	0,00	18.093,34	-18.093,34	7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	18.093,34	0,00	18.093,34	-18.093,34	7%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
		REGIE	3.567.519,00	1.384.847,85	713.942,05	2.098.789,90	1.468.729,10	59%
		COGEST	1.932.481,00	802.160,85	514.524,34	1.316.685,19	615.795,81	68%
		TOTAL	5.500.000,00	2.187.008,70	1.228.466,39	3.415.475,09	2.084.524,91	62%



4.6 Ressources en termes de communication

Notes techniques pour le projet :

- Note analyse de la pauvreté des promoteurs des MiP ;
- Note sur la prise en compte du genre dans les interventions de la FAFA/AD (mars 2013) ;
- Note sur la prise en compte de l'environnement dans le cadre des interventions de la FAFA/AD (mai 2013) ;

Articles de capitalisation :

- Restructuration et renforcement des organisations de producteurs agricoles ; Cas des unions régionales des départements de l'Atacora et de la Donga au Bénin (juin 2013) en attente validation par la CTB/Bruxelles ;
- L'expérience de la vente groupée du riz paddy au Nord du Bénin (novembre 2013) en attente validation par KIT ;
- L'expérience de la commercialisation groupée de l'anacarde au Nord du Bénin ; (novembre 2013) en attente validation par KIT ;

Articles bulletin CTB/Bénin :

- Témoignage "Je pratique le maraîchage depuis plusieurs années (...). Cette activité me permet de nourrir ma famille et d'envoyer mes enfants à l'école" (janvier-février 2013) ;
- Partenariat FAFA AD-RRELG AD pour une meilleure prise en compte du genre dans le développement des filières agricoles de l'Atacora-Donga (octobre-novembre 2013) ;

Articles « clin d'œil » Bénin

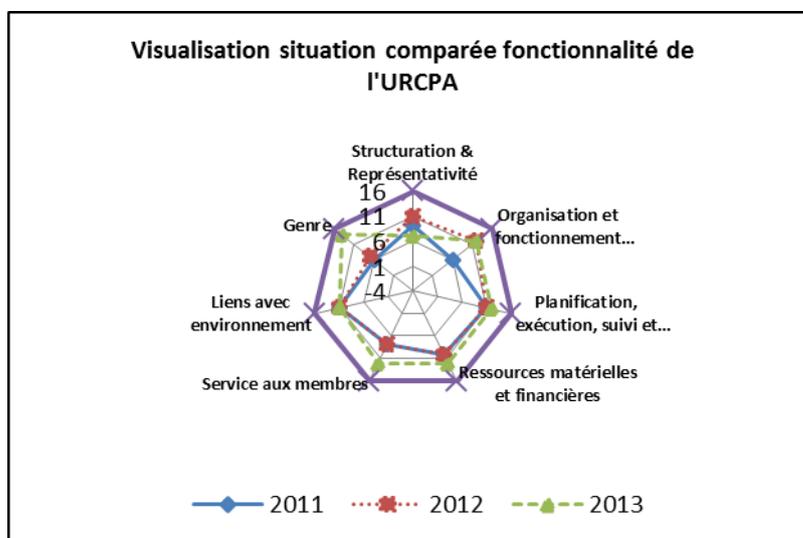
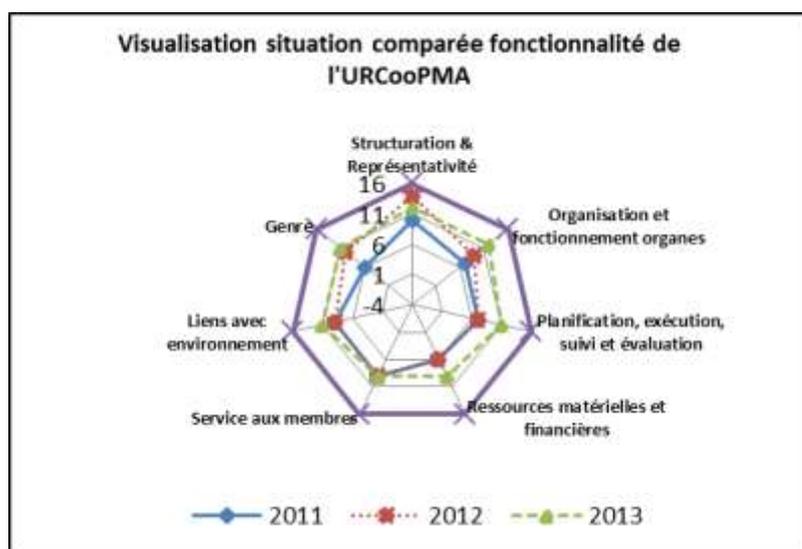
- Actualisation des outils FODEFI (8/02/2013) ;
- Réception provisoire de l'abri pour la calibreuse de l'URCPA AD (15/02/2013) ;
- Célébration de la Journée Internationale de la Femme (8/03/2013) ;
- Validation des outils de gestion pour les Organisations Professionnelles Agricoles et de formation des Techniciens Spécialisés en Information et Education Coopérative (15/03/2013) ;
- Move for Africa (12/04/2013) ;
- AG Constitutive de l'Union Régionale des Coopératives de Producteurs de Riz de l'Atacora et de la Donga (31/5/2013) ;
- Atelier de mise en route table filière riz acteurs privés pour la promotion d'un label pour le riz de la région Atacora Donga (4/10/2013) ;
- Atelier d'opérationnalisation de l'Unité Technique de Promotion de l'Economie Locale de l'EPCI 2KP (8/11/2014) ;
- Participation au 3ième congrès du riz à Yaoundé au Cameroun (15/11/2014)
- Capitalisation des expériences de la vente groupée du riz paddy et de noix d'anacarde (22/11/2013) ;
- Le Comité Régional d'Approbation du FoDéFi approuve neuf (09) Projets d'Entrepreneuriat Agricole (22/11/2013) ;
- Présentation des Prestataires de Services non Financiers du Programme Agriculture aux acteurs communaux des départements de l'Atacora et de la Donga (6/12/2013) ;
- Visite d'échange d'expériences au Niger sur les techniques améliorées de production semences d'oignon (6/12/2013) ;
- Bilan régional de la vente groupée des noix d'anacarde campagne 2013 (13/12/2013) ;
- Renforcement des capacités des cadres de la Direction de la Règlementation et

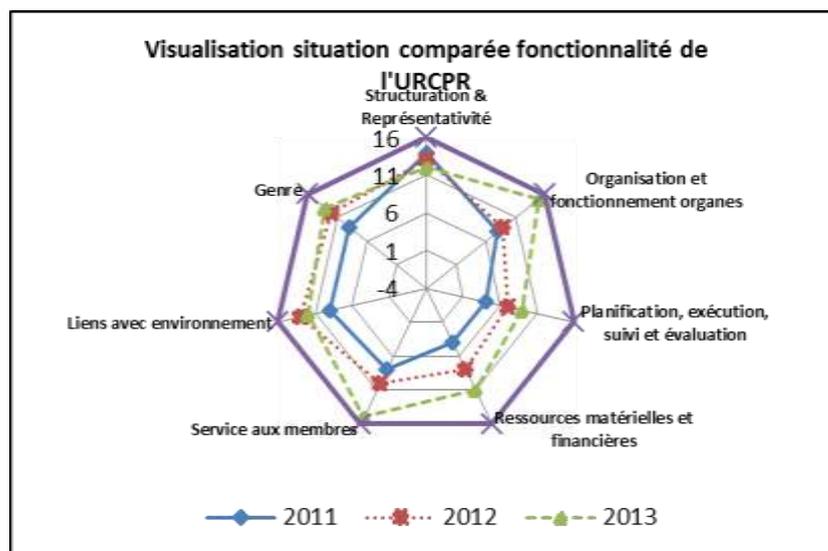
du Contrôle pour la mise en fonction efficace du mini-laboratoire d'analyse des produits d'origine végétale (20/12/2013) ;

Participation aux conférences (inter)nationales

- 8ème conférence annuelle African Cajou Alliance (Accra, septembre 2013) ;
- Troisième congrès du riz avec thème « la science rizicole pour la sécurité alimentaire à travers le renforcement de l'Agriculture Familiale et l'agro-industrie en Afrique ». Organisé par AfricaRice et IRAD (Yaoundé, octobre 2013) ;
- Foire « Agri-Finances » (Cotonou, novembre 2013).

4.7 Analyse des autoévaluations des Unions Régionales des Coopératives





Commentaires auto évaluation OPA

De manière générale, les processus de restructuration démarré en 2011 ont connu leur épilogue en 2013 avec la mise en place de l'Union Régionale des Coopératives de Producteurs de Riz de l'Atacora et de la Donga (URCPR/AD). Cependant et de manière générale, on note une baisse des performances des OPA appuyées sur l'axe structuration et représentativité. Cette baisse est surtout liée aux difficultés observées par les unions pour solder les reliquats de part sociales souscrites. En outre des adaptations requises des textes pour se conformer à la loi OHADA, prévu en 2013, n'ont pu se réaliser pour des raisons de retard dans le planning.

Des améliorations notables ont aussi été observées en termes de fonctionnement des organes. Les réunions statutaires (Assemblée Générale Ordinaire surtout) se tiennent même si les calendriers initiaux ne sont pas suivis. Cependant, la tenue des réunions statutaires du Conseil d'Administration constitue le maillon faible du fonctionnement des organes des OPA appuyées.

En termes de planification, budgétisation, la pratique de l'élaboration des documents de pilotage (plan stratégique, plan annuel) peine encore à rentrer dans les habitudes des élus et techniciens de l'union. La notion de plan de campagne n'est pas encore ancrée dans les habitudes. Les plans de campagnes élaborés par l'union des maraîchers se sont avérés peu réalistes donc inexploitable en termes de projection, planification, négociation et de plaidoyer auprès des partenaires. Le suivi des activités sur le terrain dépend encore largement de l'appui des partenaires. Il est important que les élus et les techniciens donnent plus de crédit à l'élaboration de ces documents de pilotage (plans annuels, plans de campagne) et les évalue au terme d'un exercice écoulé pour asseoir de bonnes bases de progression de la structure.

Pour les trois OPA appuyées, les services aux membres se sont accrus et de nouveaux services sont en cours de développement (service eau pour le maraîchage, entretien des plantations pour l'anacarde et approvisionnement en semences de qualité pour le riz). Ces nouveaux services viennent compléter ceux déjà existant et relatifs à la commercialisation et l'accès aux intrants. En dehors de l'anacarde ou le service commercialisation des noix constitue une source non négligeable de revenu, les bénéfices générés par ces services sont encore faibles (peu de membres touchés) et ne

permettent pas de supporter les charges de fonctionnement de l'union. Des réflexions doivent être menées pour étendre les services à plus de membres et asseoir une stratégie de mobilisation de leurs ressources propres.

La situation du genre n'a pas trop évolué au sein des OPA depuis la structuration intervenue en 2012. Des réflexions devront être engagées pour voir dans quelle mesure susciter la création de cadre d'échanges spécifiques aux femmes avec remontée des résultats de leurs concertations au niveau des instances dirigeantes pour prise en compte.

L'analyse des résultats des autoévaluations 2013 montre que par rapport à la situation de référence, les performances des OPA appuyées se sont améliorées. En effet, des progrès remarquables ont été réalisés en termes de fonctionnement et de services offerts aux membres. Les OPA appuyées ont gagné en crédibilité et sont devenues des interlocuteurs reconnus pour les différents intervenants. Cependant, un certain nombre de défis demeurent à savoir :

- Les processus d'immatriculation lancés doivent être poursuivis ;
- L'entrepreneuriat et surtout les relations avec les institutions financières doivent être développés car constituant des facteurs essentiels pour la pérennisation des services rendus aux membres ;
- L'amélioration de la qualité des services doit être une priorité au sein des 03 OPA et avec un accent particulier sur le fait que les bénéfices doivent être pour le membre d'abord et l'organisation ensuite ;
- Les réflexions sur les stratégies de mobilisation des ressources doivent se poursuivre et se traduire en actions concrètes.

4.8 Situation des contrats signés

La mise en relation des acteurs a engendré l'établissement de contrats d'affaires écrits mais aussi de contrats informels qui sont des engagements verbaux

Type de contrat entre acteurs		Nombre	Volume porté par le contrat en tonne	Volume livré en tonne	Valeur en FCFA	Contrats
Contrat écrit	Riz	06	50	47	7 993 740	Contrat signé entre la CARP et l'UCCPR de Djougou Contrat signé entre la CARP et l'UCCPR de Matéri Contrat signé entre l'UCCPR de Djougou et le promoteur de la mini-rizerie de Djougou Contrat signé entre l'UCCPR de Djougou et les femmes transformatrices de Kolokondé, Founga et Sangniha
	Maraichage		70	70	Pas encore livré	Contrat de commercialisation de pomme de terre Contrat de commercialisation d'oignon
	Anacarde	02	1000	103 (pas d'attente sur les prix de vente)	36.100.000	Contrat signé entre l'usine AFOKANTAN et l'URCPA Contrat signé entre l'usine SEKE \$FILS de Kouandé en partenariat avec l'entreprise V2M de Parakou et l'URCPA
Contrat verbal	Riz	03	150	67	11 725 000	Contrat verbal entre les femmes transformatrices de Tanguiéta et l'UCCPR de Coby Contrat verbal entre les femmes transformatrices de Tanguiéta et l'UCCPR de Matéri Contrat verbal entre les femmes transformatrices de Kouandé et l'UCCPR de Kouandé
	Anacarde	03	2422	2422	62.390.000	Contrat verbal entre CONEC et l'URCPA Contrat verbal entre Usine TOLARO et l'URCPA Contrat verbal entre SINGUINA Moukaila, les collecteurs locaux et l'URCPA.

4.9 Résultats du dispositif de pré collecte et vente groupée anacarde

Les coopératives de producteurs d'anacarde ayant participé à la pré collecte à leur union communale en campagne 2013						
Communes	Bassila	Copargo	Kouandé	Djougou	Péhunco	Total
Nombre de Coopératives Villageoises de Producteurs ayant participé au pré collecte	5	3	6	6	6	26
Effectif total des Producteurs ayant participé au pré collecte	60	50	122	98	66	396
• Effectif Hommes	58	42	115	90	66	371
• Effectif Femmes	2	8	7	8	0	25
Volume vendu en pré collecte en tonne	16	15	23,5	32	13,8	100,3
Montant d'achat au pré collecte	3 200 000	3 000 000	4 700 000	6 400 000	2 761 400	20 061 400
Montant à la vente	4 800 000	4 500 000	7 050 000	9 600 000	4 142 100	30 092 100
Gain au producteur par Kg	92	93	85	75	82	

4.10 Résultats du dispositif de pré-collecte et vente groupée de riz

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Communes	Matéri	Cobly	Kouandé	Djougou	Total
Nombre de Coopératives Villageoises de Producteurs de riz ayant participé à la vente groupée	12	10	5	6	33
Effectif total des Producteurs ayant participé à la vente groupée	198	146	109	51	504
• Effectif Hommes	52	21	80	43	196
• Effectif Femmes	146	141	29	8	324
Volume vendu en vente groupée (kg)	50 094	26 811	16 610	16 365	109 880
• volume Hommes	14815	9 053	13 857	17 428	55 153
• Volume Femmes	35 279	17 758	2 773	1 063	56 873
Montant d'achat à la collecte	7 514 100	4 021 650	2 491 500	2 454 750	16 482 000
Montant à la vente	8 515 980	4 557 870	2 823 700	2 782 050	18 679 600
Marge réalisée	1 001 880	536 220	332 200	327 300	2 197 600

Les marges sont plus limitées au niveau du riz à cause du retard dans la mise en œuvre du dispositif, du fait qu'il s'agit d'une première expérience pour les coopératives communales mais aussi parce que l'objectif de ce dispositif est plutôt d'offrir aux producteurs vendeurs un bon prix pendant la pré-collecte au lieu de maximaliser les profits pour la coopérative à travers la spéculation.

4.11 Résultats de l'achat groupée et vente des intrants maraichers

Communes	Bassila (y compris annexes)	Tanguiéta (y compris Cobly et Matéri)	Péhunco (y compris Kouandé et Kérou)	Djougou (y compris copargo)	Ouaké	Natitingou (y compris Toucountouna et Boukombé)	Total
Nombre de Coopératives Villageoises de Producteurs ayant fréquentés les dépôts	12	16	23	17	6	16	90
Nombre de groupements maraichers non formalisés ayant fréquentés les dépôts (usagers) volontaires à s'adhérer	4	5	5	9	3	6	32
Effectif total des Producteurs non membres de l'union ayant fréquentés les dépôts	60	65	89	162	117	53	546
Effectif Femmes	35	46	56	86	61	32	316
Effectif Hommes	25	19	33	76	56	21	230
Effectif total des Producteurs membres de l'union ayant fréquentés les dépôts	120	298	804	391	112	206	1 931
Effectif Hommes	79	76	170	322	35	92	774
Effectif Femmes	41	222	634	69	77	114	1 157
Montant d'achat à la pré collecte	1 410 450	1 159 825	3 113 200	3 218 225	2 845 900	2 221 600	13 969 200
Montant à la vente	1 555 400	1 234 300	3 385 600	3 506 200	3 150 800	2 340 500	15 255 800
Marge réalisée	144 950	74 475	272 400	287 975	304 900	118 900	1 203 600

Le total du fonds de roulement a été reconstitué. Cependant quelques problèmes de gestion ont été remarqués (vente au crédit, mauvais remplissage des outils de gestion etc.). Un atelier bilan a permis de soulever tous les problèmes et de proposer des améliorations qui seront mises en œuvre pour 2014.

4.12 Analyse des microprojets

Situation globale des microprojets

Date CRA	Proj. App.	Proj. Ret. (AV)	Proj. Finan.	Proj. Clôt.	Subventions Demandées	Subventions Accordées (Prev)	Contribution Bénéficiaires	Autres Contributions	% Cont.	Budget Global Projets Financés	Montant Payé	Restant à Payer
24/06/2011	10	0	10	8	42 068 488	42 068 488	2 534 993	-	6%	44 603 481	37 557 805	-
02/09/2011	8	0	8	8	14 170 627	14 170 627	1 403 682	-	9%	15 574 309	14 170 627	-
11/11/2011	15	0	15	11	30 540 983	30 540 983	2 979 766	-	9%	33 520 749	27 793 233	-
19/03/2012	21	7	14	2	84 043 568	50 563 048	8 760 440	-	15%	59 323 488	42 758 473	759 300
03/05/2012	6	0	6	3	17 265 639	17 265 639	1 301 017	-	7%	18 566 656	15 250 759	-
01/06/2012	4	0	3	0	5 370 770	5 370 770	640 230	-	11%	6 011 000	3 050 770	925 000
19/06/2012	22	10	8	5	62 933 411	26 749 633	2 961 778	-	10%	29 711 411	21 604 883	1 219 750
20/07/2012	16	5	10	0	49 087 625	36 260 475	3 337 150	-	8%	39 597 625	26 260 641	5 258 167
21/08/2012	12	8	4	0	17 736 700	17 737 500	2 377 700	-	12%	20 115 200	14 090 833	-
07/09/2012	2	1	1	1	11 050 000	11 050 000	9 435 000	77 000 000	10%	97 485 000	7 790 000	-
05/10/2012	7	4	3	0	8 305 200	8 305 200	592 800	-	7%	8 898 000	5 771 867	-
18/10/2012	20	9	9	0	27 727 600	27 301 500	2 833 400	-	9%	30 134 900	18 669 934	1 752 400
05/06/2013	6	0	6	0	22 057 354	18 428 765	3 132 734	-	15%	21 561 499	8 897 375	9 531 390
19/06/2013	12	0	6	0	33 631 199	28 993 000	3 883 500	-	12%	32 876 500	10 402 750	18 590 250
21/08/2013	4	0	1	0	8 639 642	2 704 700	241 100	-	8%	2 945 800	1 476 200	1 228 500
06/09/2013	14	0	13	0	29 194 613	38 842 931	4 473 946	-	10%	43 316 877	8 713 846	27 303 130
10/10/2013	9	0	5	0	39 315 843	17 360 400	2 476 600	-	12%	19 837 000	1 214 840	16 145 560
13/11/2013	9	0	0	0	285 737 982	-	-	-	-	-	-	-
	0	0	0	0		-	-	-			-	-
	0	0	0	0		-	-	-			-	-
Total	197	44	122	38	788 877 244	393 713 659	53 365 836	77 000 000	10%	524 079 495	265 474 836	82 713 447

Subvention microprojets par filière et par maillon

Maillon	Nbre Proj. Fin.	Fil. Anac.	Fil. Mar.	Fil. Riz	Subventions Accordées	Subventions Anacarde	Subventions Maraîchage	Subventions Riz	% Budget
Production	70	3	41	26	190 538 797	5 262 875	115 374 497	69 901 425	48%
Transformation	18	1	0	17	91 413 792	1 979 000	-	89 434 792	23%
Commercialisation	34	28	1	5	111 761 070	77 115 670	11 987 500	22 657 900	28%
Prest° Services	0	0	0	0	-	-	-	-	0%
Tot. Général	122	35	42	48	393 713 659	84 357 545	127 361 997	181 994 117	100%

Subvention microprojets par type de promoteurs

Type Promoteur	Nbre Proj. Fin.	Fil. Anac.	Fil. Mar.	Fil. Riz	Subventions Accordées	Subventions Anacarde	Subventions Maraîchage	Subventions Riz	% Budget
Grpt Femme	30	0	11	19	114 267 806	-	33 936 775	80 331 031	29%
Grpt Homme	28	24	3	1	74 574 583	64 188 783	8 220 800	2 165 000	19%
Grpt Mixte	40	4	17	19	144 907 256	12 926 887	67 994 983	63 985 386	37%
Ind. Femme	8	1	1	6	17 311 905	1 979 000	855 855	14 477 050	4%
Ind. Homme	16	3	10	3	42 652 109	5 262 875	16 353 584	21 035 650	11%
Tot. Général	122	32	42	48	393 713 659	84 357 545	127 361 997	181 994 117	100%

Subvention microprojets par type de projets

Maillon	Nbre Proj. Fin.	Fil. Anac.	Fil. Mar.	Fil. Riz	Subventions Accordées	Subventions Anacarde	Subventions Maraichage	Subventions Riz	% Budget
Séc. Aliment.	78	8	31	39	229 111 908	20 390 585	76 938 296	131 783 027	58%
Dév. Filière	44	24	11	9	164 601 751	63 966 960	50 423 701	50 211 090	42%
PEA	0	0	0	0	-	-	-	-	0%
Tot. Général	122	32	42	48	393 713 659	84 357 545	127 361 997	181 994 117	100%

Revenu générés par les microprojets selon le type de promoteur

Type Promoteur	Projets Financés				Subventions Accordées				% Budget	Revenu Moyen généré par les MIP		
	Nbre Projet. Fin.	Fil. Anac.	Fil. Mar.	Fil. Riz	Revenus Générés	Rev. Générés Anacarde	Rev. Générés Maraichage	Rev. Générés Riz		Rev. Moyen Gén. Anacarde	Rev. Moyen Gén. Riz	Rev. Moyen Gén. Maraichage
Grpt Femme	30	0	11	19	52 619 234	-	24 282 910	28 336 324	28%		2 207 537	1 491 385
Grpt Homme	28	24	3	1	28 675 921	18 145 097	9 546 924	983 900	15%	756 046	3 182 308	983 900
Grpt Mixte	40	4	17	19	65 282 977	2 628 092	29 068 330	33 586 555	35%	657 023	1 709 902	1 767 713
Ind. Femme	8	1	1	6	6 422 872	923 040	-	5 499 832	3%	923 040	-	916 639
Ind. Homme	16	3	10	3	34 906 286	1 764 715	9 618 364	23 523 208	19%	588 238	961 836	7 841 069
Tot. Général	122	32	42	48	187 907 290	23 460 944	72 516 528	91 929 818	100%			

Les MIP à problème et solutions proposées

Promoteur	Commune	Subvention accordée	Montant décaissé	Difficultés Rencontrées	Actions menées	Situation actuelle
NTOUKOU Vincent	Natitingou	856 100	632 350	Défaut de justification des fonds reçus	Envoi 02 courriers sans réponses ; Transmission dossier à l'huissier de justice	Justification d'une partie des fonds reçus, engagement écrit du promoteur à rembourser les fonds non justifiés Microprojet arrêté
Groupement NTOUNGUE	Copargo	1 224 876	242 313	Défaut de justification des fonds reçus Activités prévus non réalisées	Envoi 02 courriers ;	Remboursement intégralité fonds reçus dans le compte Demande d'adaptation du microprojet transmise au Comité Régional d'Approbation (CRA)
YOKOSSI Mathias	Toucountouna	860 100	640 100	Défaut de justification des fonds reçus	Envoi 02 courriers sans réponses ; Transmission dossier à l'huissier de justice	Justificatifs des fonds fournis, adaptation du microprojet en cours.

Tableaux de prévalence d'insécurité alimentaire par commune

Commune	Nombre de Projets financés	Subventions Accordées	% de la population				
			En sécurité alimentaire	En sécurité alimentaire légère	En sécurité alimentaire modérée	En sécurité alimentaire sévère	En sécurité sévère et modérée
Boukombé	9	30 789 005	19.6	37.0	40.6	2.7	43.3
Cobly	14	41 933 973	14.0	50.3	34.9	0.8	35.7
Kerou	4	10 832 600	44.7	46.8	6.5	2.0	8.5
Kouandé	9	26 007 741	38.2	58.0	2.7	1.1	3.8
Matéri	12	41 707 337	17.6	47.3	35.2	0	35.2
Natitingou	10	42 781 113	32.8	41.4	25.8	0	25.8
Pehunco	12	42 362 445	54.8	43.1	2.1	0	2.1
Tanguiéta	10	27 976 525	20.6	41.8	37.1	0.5	37.6
Toucountouna	4	10 111 285	16.8	46.6	36.6	0	36.6
Bassila	12	32 353 873	68.6	18.5	12.9	0	12.9
Copargo	10	34 953 032	53.3	26.5	20.2	0	20.2
Djougou	14	46 077 650	62.5	24.0	13.3	0.3	13.6
Ouaké	5	12 279 550	56.3	21.6	20.9	1.3	22.2

Infrastructures, Equipements & Matériels financés par le FODEFI

Equipements agricoles	Nbre	Montant	Equipements agricoles	Nbre	Montant
Accessoires Irrigation	18	15 979 000	Kit Etuvage	37	2 050 000
Appareil de traitement	2	392 000	Mini Bascules	6	1 296 000
Arrosoirs	267	1 597 500	Moto Tricycle	26	25 800 000
Bâche	56	9 455 000	Motopompe	52	12 545 000
Balance électronique	1	40 000	Palettes	280	3 950 000
Bascule	132	11 235 000	Petit Matériel	24	2 185 500
Batteuse Vanneuse	4	2 850 000	Presse	1	270 000
Calibreuse Epierreuse	2	4 600 000	Pulvérisateur	54	4 375 000
Charrette	36	7 593 520	Roulette de semis	11	7 230 000
Charrue	31	4 700 230	Sac de jute	5 955	4 188 250
Claies de séchage	50	500 000	Scie Egoïne	38	570 000
Concasseuse	1	350 000	Tamis de Calibrage	143	730 000
Condamne Bouchon	1	20 000	Thermo soudeuse	6	445 000
Couseuse	5	448 500	Vanneuse Epierreuse	1	1 500 000
Décortiqueuse	2	6 000 000	Kit Etuvage	37	2 050 000
Four moderne	2	550 000	Groupe Electrogène	1	500 000
Foyer Améliorée	14	378 000	Humidimètre à Grain	3	2 400 000
MOTANT TOTAL		136 723 500			

Construction infrastructures	Nbre	Montant
Abri décortiqueuse	3	4 950 000
Aires de battage et séchage	7	5 600 000
Atelier de transformation	4	8 752 000
Bassins irrigation	43	18 645 400
Clôture site maraîcher	6	19920000
Forages	19	6 050 000
Fosse compostière	8	540 000

Construction infrastructures	Nbre	Montant
Magasins stockage produits	7	43 047 219
Ombrières	2	200 000
Puits	5	3 780 000
MONTANT TOTAL		111 484 619

4.13 Analyse des Accords d'Exécution

Situation des accords clôturés

Partenaires	Nbre Ac clôturés	Engagement UFR/AD Planifié	Engagement Partenaire	Budget Global Accords	Cont. Part.	Montant Décaissé	Montant Justifié	Montant à reverser /à justifier	Observations
URCPA	5	88 546 750	8 514 750	97 061 500	9%	86 146 750	81 323 555	4 823 195	Effectué
URCPR	4	51 268 000	4 068 000	55 336 000	7%	38 035 535	36 328 373	1 725 162	Effectué
URCooPMA	4	48 094 500	3 804 500	51 899 000	7%	39 857 000	38 285 524	1 571 476	Effectué
CARDER	3	41 905 600	1 905 000	43 810 600	4%	39 745 600	35 075 150	4 670 450	Effectué
RRELG	1	12 336 000	-	12 336 000	0%	12 336 000	12 261 650	74 350	Effectué
COREVA	1	15 325 000	300 000	15 625 000	2%	15 325 000	14 031 285	1 293 715	En cours
SPEC	1	9 175 000	80 000	9 255 000	1%	7 855 000	7 429 700	425 300	En cours
IF	1	16 695 000	-	16 695 000	0%	16 695 000	14 989 000	1 706 000	En cours
UCCPR_MA	1	16 392 000	1 400 000	17 792 000	8%	13 367 500	10 802 100	2 565 400	Fonds de roulement ⁹
UCCPR_CO	1	16 385 000	1 400 000	17 785 000	8%	13 347 500	9 092 327	4 255 173	Fonds de roulement
UCCPR_DJ	1	15 278 000	1 000 000	16 278 000	6%	11 728 000	8 720 281	3 007 719	Fonds de roulement
		-	-	-		-	-	-	
Total	23	331 400 850	22 472 250	353 873 100		292 456 635	264 556 480	27 900 155	-

⁹ Les fonds de roulements sont remboursés à la fin du projet

Situation des accords en cours

Partenaires	Nbre Acc en cours	Engagement Fafa-AD	Engagement Partenaire	Budget Global Accords	Cont. Part.	Montant Décaissé	Montant Justifié	Reste à décaisser	Reçu /Eng UFR	Justifié /Reçu
URCPA	6	88 905 388	13 488 600	102 393 988	13%	48 847 540	-	40 057 848	55%	0%
URCPR	3	39 983 000	8 230 000	48 213 000	17%	7 651 500	-	32 331 500	0	0%
URCooPMA	5	88 711 100	11 487 000	100 198 100	11%	57 389 550	23 894 054	31 321 550	1	42%
CARDER	3	51 121 303	4 700 058	55 821 361	8%	35 370 486	5 546 235	15 750 817	1	16%
RRELG	1	12 155 000	1 320 000	13 475 000	10%	3 035 000	-	9 120 000	0	0%
COREVA	1	10 155 625	300 000	10 455 625	3%	6 025 000	-	4 130 625	1	0%
UCCPR_MA	1	6 584 300	449 000	7 033 300	6%	-	-	6 584 300	-	
UCCPR_CO	1	6 368 500	477 000	6 845 500	7%	-	-	6 368 500	-	
UCCPR_DJ	1	6 886 600	415 000	7 301 600	6%	-	-	6 886 600	-	
LD	1	11 995 000	870 000	12 865 000	7%	7 480 000	170 000	4 515 000	1	2%
INRAB	1	9 686 000	960 000	10 646 000	9%	3 874 000	-	5 812 000	0	0%
UCCPR_TA	1	14 437 500	1 000 000	15 437 500	6%	12 041 500	-	2 396 000	1	0%
UCCPR_BA	1	15 027 500	1 500 000	16 527 500	9%	12 631 500	-	2 396 000	1	0%
UCCPR_KE	1	13 782 500	800 000	14 582 500	5%	11 386 500	-	2 396 000	1	0%
Total	27	375 799 316	45 996 658	421 795 974		205 732 576	29 610 289	170 066 740		

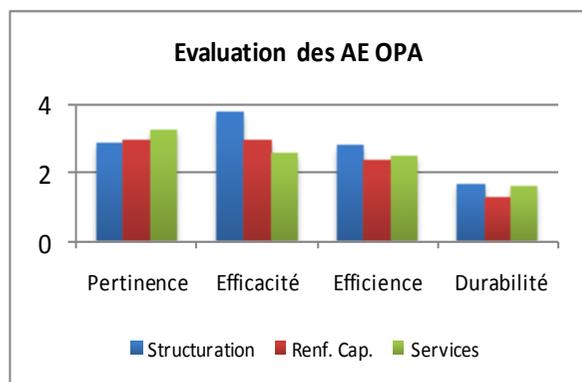
Situation des accords suspendus

Partenaires	Nbre Acc arrêtés	Engagement FAFA-AD	Engagement Partenaire	Budget Global Accords	Cont. Part.	Montant Décaissé	Montant Justifié	Observations
CCIB	1	12 352 000	1 010 000	13 362 000	8%	6 984 500	2 190 190	Compte CCIB bloqué
UCCPR_KO	1	14 808 000	800 000	15 608 000	5%	11 258 000	8 185 005	Non-respect clauses contrat (crédit)
Total	2	27 160 000	1 810 000	28 970 000		18 242 500	10 375 195	

Résultats Auto Evaluation des Accords d'Exécution

De manière générale les partenaires jugent les AE signés avec l'UFR-AD satisfaisants en termes de pertinence et d'efficacité. Le contenu des accords cadre bien avec les objectifs de développement des partenaires et les résultats malgré quelques retards demeurent satisfaisants. Par rapport à l'efficacité des améliorations restent à faire et la durabilité n'est pas toujours garantie au regard des capacités mais aussi et surtout au regard des capacités de mobilisation de ressources des partenaires, notamment les OPA.

Evaluation des AE avec les OPA



▪ Structuration

Trois (03) accords portant sur la structuration ont été signés avec les acteurs des filières anacarde, maraîchage et riz. Les partenaires du projet ont jugé ces AE efficaces, en ce sens que les processus de structuration aux différents niveaux (village, commune et région) ont pu être. Des retards ont été observés pour la filière riz, mais l'objectif initial de renouvellement des instances des OPA s'est fait à tous les niveaux. Cependant au regard des coûts et de la complexité du processus, la durabilité des processus de restructuration pose problème et les OPA auront encore besoin des PTF pour respecter leurs obligations statutaires.

▪ Renforcement de capacités (technique et de gestion)

La mise en œuvre des AE portés sur le renforcement des capacités des OPA a été jugée efficace. Le renforcement de capacité a permis aux OPA d'élargir de manière considérable les zones de couverture et ainsi contribué à rendre les faïtières régionales plus proches de leurs membres. Cependant au regard des capacités actuelles de mobilisation de ressources des OPA la pérennisation des actions de renforcement de capacités est loin d'être garantie (moins de 10% en termes de couverture des besoins)

▪ Les services aux membres

Les AE portant sur la mise en œuvre de services au profit des membres ont été globalement jugés satisfaisants et pertinents. A noter cependant les difficultés observées (efficacité) dans la mise en œuvre des AE portant information, suivi appui-conseil des porteurs de microprojet. Des questionnements subsistent quant à la durabilité, vu que des liens formels n'existent pas pour le moment avec les institutions de financement. Ce lien est nécessaire pour doter les OP des ressources nécessaires au financement de leur campagne.

Evaluation des AE avec le CARDER

Les résultats des AE signés avec le CARDER sont assez satisfaisants en termes de d'efficience et d'efficacité. Des retards assez importants ont cependant pesé dans la mise en œuvre de l'accord DRC, notamment en termes de délai de construction et équipement du laboratoire de contrôle. Ces retards ont fait qu'en fin d'année 2013, le laboratoire n'était pas encore fonctionnel. Concernant la durabilité, les performances demeurent encore faibles.

4.14 Activités réalisés dans le cadre de la prise en compte du genre

Indicateurs	2010 (baseline)	2011	2012	2013	Commentaires
Revenus Femmes par rapport aux Revenus totaux des projets	0	38%	45%	31%	Réduction due aux choix pour les projets les plus rentables, souvent portés par les hommes
Taux de projets femmes /projets totaux	0	27%	31%	31%	
Taux de volume de la subvention femmes/subvention totale	0	37%	35%	34%	
Taux de protocoles recherche action financés pour femmes / protocoles total	0	0	17% (1/6)	50% (2/4)	Protocoles FoReVA
Taux de rédactrices femmes/ rédacteurs totaux	0	0	Maraichage 8/20 (40%) Anacarde 5/26 (19%) Riz 11/26 (42%)	Maraichage 8/24 (33%) Anacarde 5/26 (19%) Riz 11/26 (42%)	Les nouveaux rédacteurs recrutés pour le maraichage sont les hommes
Taux d'animatrices femmes / animateurs totaux	0	0	URCPR 25% URCPA 17% URCooPMA 0%	URCPR 43% URCPA 14% URCooPMA 0%	Recrutements de quelques animatrices de riz
Taux de plantations restaurés vs plantations cédés aux femmes	0	0	0 / 36 ha (0)	0 /36 ha (0)	Les plantations n'ont pas été cédées aux femmes
Taux des Noix réservés pour les femmes transformatrices /noix commercialisé en vente groupée	0	0	2,8 tonnes vs 2083 tonnes exportés en vente groupée soit 0.1%	0	Services plus rendu pour raison de faible capacités des femmes des payer les noix et parce que l'URCPA les rendait des noix de faible qualité
Taux des femmes qui ont reçus des intrants / bénéficiaires totaux	0	0	0	1473 femmes de 2477 au total (59%)	
Nombre de femmes bénéficiaires des services des coops ; Vente groupée Anacarde /Riz Vente groupée Riz	0	0	Anacarde Vente groupée riz pas encore organisé en 2012	Anacarde 25 femmes sur 371 = 6% Riz 324/504 (65%)	
Taux des femmes membres des coopératives / membres total			Maraichage : 1015 femmes sur un total de 1930 membres (53%) Anacarde : 42 femmes sur un total de 1299 (3%) Riz : 1407 sur un total de 2871 membres (49%)	Maraichage : 1339 femmes sur un total de 2174 membres (62%) Anacarde : 99 femmes sur un total de 1749 (6%) Riz : 1480 femmes sur un total de 2742 membres (54%)	Augmentation des femmes membres des coopératives pour les trois filières

Indicateurs	2010 (baseline)	2011	2012	2013	Commentaires
Taux des femmes / total des postes dans les instances de décision des coopératives de niveau communal	0	0	Maraichage 31/97 (32%) Anacarde 10/90 (11%) Riz 21/98 (21%)	Maraichage 31/97 (32%) Anacarde 10/90 (11%) Riz 21/98 (21%)	Pas des nouvelles élections organisées en 2013
Taux des femmes membres dans les instances de décision des unions de niveau régional	0	0	Maraichage 2/9 (22%) Anacarde 3/12 (25%) Riz ND (mise en place en 2013)	Maraichage 2/9 (22%) Anacarde 3/12 (25%) Riz (16%) 2/15	Pas des nouvelles élections organisées en 2013
Taux de coopératives femmes / total des coopératives villageois	0	0	Maraichage 8/103 (8%) Anacarde 0/84 (0%)	Maraichage 8/103 (8%) Anacarde 0/84 (0%)	Le nombre des coopératives enregistrés n'a pas encore changé ; Attente résultats des procédures administratifs (SCDA/CARDER)
Taux d'entreprises féminines formalisés / entreprises totaux formalisé	0	0	0	8 sur 19 en instance de formalisation (AE CCIB)	Attente déblocage comptes CCIB pour la formalisation
Niveau de prise en compte du genre dans les OPA	51.9%	60.4%	URCPA : 87,50% URCPR : 81,25% URCooPMA : 56,25%	URCPA : 75 % URCPR : 75 % URCooPMA: 75%	Score sur l'axe « genre » de l'outil « auto-évaluation »